Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 9470739
Centre d'intérêt: 210

Cloutier, Renée.

Les "nouvelles" clientèles universitaires québécoises : différences et ressemblances avec le modèle de "l'étudiant traditionnel" / Renée Cloutier. -- [Sainte-Foy] : Université Laval, Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires, 1990.
ix, 83 p. ; 22 cm. -- (Les Cahiers du LABRAPS. Etudes et documents ; 7)

Résumé en quatrième de couv. Bibliogr.: p. 77-83.

ISBN 2-89326-016-0

Vedette(s)-secondaire(s): Université Laval. Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires

Descripteur(s): Population universitaire * Caractéristiques de l'étudiant * Fréquentation scolaire * Etude comparative * Statistiques * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Analyse de l'évolution quantitative des clientèles universitaires québécoises et de leurs modes de fréquentation des programmes d'études depuis une quinzaine d'années. Les caractéristiques des nouvelles clientèles sont dégagées en vue de formuler des hypothèses relatives à l'impact de ces dernières sur la survie du modèle de l'étudiant traditionnel et également au regard du maintien de ses divers privilèges.

Type de document:

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté des sciences de l'éducation

LES «NOUVELLES» CLIENTÈLES UNIVERSITAIRES QUÉBÉCOISES:

différences et ressemblances avec le modèle de «l'étudiant traditionnel»

Renée Cloutier
Université Laval

SÉRIE ÉTUDES ET DOCUMENTS VOLUME 7, 1990

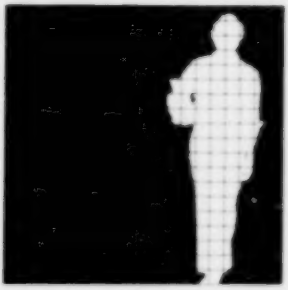

LES CAHIERS DU LABRAPS
Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires

702277

94-70739

LES < NOUVELLES > CLIENTÈLES UNIVERSITAIRES QUÉBÉCOISES:

différences et ressemblances avec le modèle de < l'étudiant traditionnel >

Renée Cloutier
Université Laval

1990

X07022778

71-207
702277

Dépôt légal 3e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0824-0736
ISBN 2-89326-016-0
© LABRAPS

REMERCIEMENTS

Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention du F C A R (projet 88-EQ-1895).

Une première version de ce texte a été communiquée dans le cadre du Congrès des Sociétés savantes, *La société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur* / Canadian Society for the Study of Higher Education et *La société canadienne de sociologie et d'anthropologie* / Canadian Sociology and Anthropology Association, Québec, Université Laval, 4 juin 1989. Je remercie le professeur Derek Wilkinson, directeur du département de sociologie de l'Université Laurentienne, pour ses commentaires positifs lors de cette communication.

Je remercie mes collègues Claude Trottier, Madeleine Perron, Claude Deblois et les examinateurs ou examinatrices anonymes dont les commentaires m'ont permis d'améliorer ce texte.

Je remercie le directeur du LABRAPS, Claude Deblois, qui a contribué à l'édition de ce cahier. Enfin la parution de cet ouvrage a été rendue possible grâce au Fonds FCAR attribué à l'Université Laval.

•Note: dans ce texte, lorsqu'il est question des effectifs universitaires *masculins*, nous utilisons l'expression: *étudiant ou homme* ; lorsqu'il est question des effectifs féminins, nous utilisons l'expression: étudiante ou femme; lorsqu'il est question des effectifs des **deux sexes** sans distinction de genre, nous utilisons l'expression: **étudiant-e**.

AVANT-PROPOS

J'ai pensé vous introduire dans l'univers de l'enseignement supérieur avec cet extrait du roman d'Alison Lurie qui traduit bien l'existence d'inégalités de genre et de classe dans nos sociétés.

Émily (Emmy) Stockwell

"Tous les hommes de sa famille encore en vie (et beaucoup de ceux qui étaient morts) avaient passé ici quatre hivers de leur jeunesse, mais Emmy n'avait jamais vu Convers sous le glaçage blanc qui le décorait d'ordinaire sur les photographies et les peintures. Elle avait souvent visité la ville, mais ses passages à Convers avaient toujours eu lieu avant que la vraie vie du collège eût commencé, ou après qu'elle s'était arrêtée. Elle s'était trouvée là au début de l'automne, lorsqu'on emmenait ses frères en voiture à l'université - elle attendait alors sous les hautes frondaisons des ormes tandis qu'on déchargeait de la Cadillac des ensembles de bagages en cuir devant le bâtiment de dortoirs offerts par la famille Stockwell. Et elle s'était trouvée là en juin, au moment de la remise des diplômes, sous les vélums et les guirlandes de fanions et de lampions: ces jours-là, le visage de son père, coiffé d'une toque en carton rouge et blanc où était inscrite l'année de sa promotion, formait toujours le centre d'un groupe de toques en carton similaires.

Holman Turner (époux d'Émily)

"Une demie-heure plus tard, lavé et habillé, il ouvrait la porte. La chambre était vide. Lorsqu'il descendit, Helen, la bonne, lui annonça que M. et Mme Stockwell ne seraient pas de retour avant le déjeuner et que Mlle Émily était partie se promener.

Mais devant la décoration raffinée de la salle à manger, le soleil qui scintillait sur les vastes pelouses givrées, les plats en argent coiffés de cloches et garnis de pain grillé, d'oeufs et de jambon qui furent posés devant lui, Holman retouva quelque peu sa bonne humeur. Il admirait ce luxe avec distance; il était con-

tent que le père d'Emmy soit riche; mais pour la première fois, sa qualité d'administrateur de l'université de Convers le gênait. D'autres, à sa place, l'auraient déploré depuis longtemps; et ils auraient probablement tout fait pour ne pas enseigner à Convers, précisément à cause de cette parenté. Holman méritait ce poste, il le savait et il pensait que l'on n'avait jamais assez de relations.

En fait, Emmy trouvait cela injuste d'avoir aussi peu vu Convers. Car les Stockwell avaient le sentiment que Convers leur appartenait, même s'ils préféraient dire (comme ils le proclamaient aux dîners d'anciens élèves) qu'en réalité, les Stockwell appartenaient à Convers. Tout en n'y ayant jamais vécu, ils considéraient Convers comme leur demeure spirituelle, ce qui n'était pas le cas de l'élégant faubourg du New Jersey où ils résidaient depuis quarante ans. Matériellement, il n'étaient pas de la Nouvelle Angleterre, mais sprirituellement, la tradition les y enracinait. Ils étaient convaincus qu'au cours des quatre années passées à Convers, les fils de la famille s'imprégnaient d'un air d'une haute spiritualité qui laissait dans leurs poumons un dépôt assez durable pour persister tout au long de vies qui se dérouleraient inévitablement parmi des hommes plus pragmatiques, dans un climat plus chaud et plus matériel.

Il avait grandi dans un univers instable et chaotique: jour après jour, les amis, les voisins, les camarades de classe surgissaient de nulle part, puis disparaissaient pour ne plus jamais revenir. Le même phénomène s'était reproduit à l'université et à l'armée: au hasard des rencontres, des petits groupes se trouvaient momentanément pris dans le même tourbillon, comme des vêtements dépareillés entraînés par le tambour de la machine à laver, avant d'être brusquement séparés. Combien de fois avait-il été le témoin de bribes de conversations insignifiantes et tristes du genre: "Vous êtes de Kalamazoo? Vous ne connaîtriez pas un type du nom de Rich Russel par hasard?"
"Ca ne me dit rien, désolé"
Ou:
"Qu'est devenue cette belle fille, Kay Ford, qui passait son temps avec les "jeunes démocrates"?

"Qui ça"?
Une des découvertes les plus frappantes parmi toutes celles qu'il avait faites à Princeton était l'existence d'un monde régi par des relations durables.

Les Stockwell se sentaient plus proches (et beaucoup plus responsables) de Convers que ne pouvaient l'être vis-à-vis de leur alma mater leurs amis diplômés de grandes universités fourre-tout, telles que Harvard ou Yale. Depuis une cinquantaine d'années, il y avait presque toujours eu un Stockwell au Conseil d'Administration et au Comité Financier des Anciens Élèves. La famille d'Emmy était également représentée à Convers sous une forme plus matérielle par un réfectoire, quatre courts de squash et une importante dotation destinée à l'achat de livres de géologie et de géographie (l'argent des Stockwell provenait essentiellement de la fabrication de machines pour l'industrie minière). Emmy avait souvent regretté que les filles ne soient pas admises à Convers College. Elle vit partir ses deux frères, deux enfants bruyants qui ne s'intéressaient qu'aux voitures, aux bateaux et au tennis; elle vit revenir des hommes considérables d'un extérieur toujours avenant mais plus calmes, plus compacts, plus sérieux. Ils déclaraient, eux ou leurs amis, le jour de la remise des diplômes, qu'à Convers ils s'étaient trouvés eux-mêmes, mais il lui semblait, à elle, qu'ils avaient en fait trouvé quelqu'un de mieux."

Extrait de: Alison LURIE, Les Amours d'Émily Turner: traduction de Love and Friendship, Paris, éditions Rivages, 1987: 11-12.

L'univers des Stockwell présentait cette caractéristique. Emmy savait où habitait chaque personne qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer au cours de sa vie. Elle savait, par exemple, ce qu'était devenue chacune des dix-huit filles de sa classe à Sainte-Catherine, alors qu'il ne savait plus rien des deux cent cinquante qui avaient quitté le lycée en même temps que lui. Il était consterné par le désordre de sa vie, et avait un sentiment de perte".

Idem p. 119-120.

Table des matières

Page

Chapitre I – ORIENTATIONS DE L'ÉTUDE

Introduction et perspectives 3

Objectifs 9

Chapitre II – ÉVOLUTION DES CLIENTÈLES UNIVERSITAIRES QUÉBÉCOISES

Clientèle traditionnelle / < nouvelles > clientèles 13

Universités francophones/anglophones du Québec 35

Québec/Ontario/Canada 40

Nouvelles clientèles et survie de l'étudiant traditionnel et de ses privilèges 44

Chapitre III – LES < NOUVELLES > CLIENTÈLES REMETTENT-ELLES EN QUESTION LE MODÈLE DE L'ÉTUDIANT TRADITIONNEL ?

Particularités des < nouvelles >clientèles 49

Conditions qui menacent la survie de l'étudiant traditionnel 51

Chapitre IV – < L'ÉTUDIANT TRADITIONNEL > ET SES CHANCES DE SUCCÈS À UN MARCHÉ D'ÉLITE

Prototype de l'étudiant traditionnel et garantie d'accès privilégié au marché économique culturel ? 63

Forces externes et internes aux institutions universitaires qui militent en faveur du maintien du prototype de l'étudiant 65

CONCLUSION 71

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 75

Chapitre I

ORIENTATIONS DE L'ÉTUDE

INTRODUCTION ET PERSPECTIVES

Les institutions d'enseignement supérieur au Québec sont, depuis quelques années, exposées aux projecteurs de la critique. La légitimité qu'elles avaient acquise dans les années soixante est mise en doute par plusieurs groupes (l'État, les employeurs, les jeunes) qui s'interrogent sur leur rentabilité[1]. Dans les années récentes, nous percevons deux périodes entourant cette critique. La première s'articule autour de la question des nouvelles technologies et du besoin d'une main-d'oeuvre hautement scolarisée et spécialisée. Les universités n'ayant pas assez contribué à ce développement, aux dires des différents interpellateurs, devraient accorder une importance prioritaire à ce secteur. La seconde période, qui est celle qui nous intéresse plus particulièrement, interroge le modèle de formation des sciences appliquées[2] comme garantie suffisante d'augmenter la productivité de l'économie québécoise. L'Université ne serait-elle pas mieux, selon ces protagonistes, de revenir à sa fonction première, soit celle d'assurer une formation *fondamentale* et spécialisée en vue de produire une relève scientifique et administrative? (Bloom 1987, Laplante 1988). La nostalgie devant la perte appréhendée de l'étudiant traditionnel universitaire et de son mode de fréquentation des études semble constituer le décor à cette critique. Nous reviendrons là-dessus un peu plus loin.

---

1 Cette situation n'est cependant pas unique au Québec et à sa présente conjoncture. Elle s'observe, à travers l'histoire, lors de transformations profondes du fonctionnement économique, lors de crises ou de stagnation économique. Il n'est pas anodin que l'on fasse appel, durant ces périodes, aux économistes pour mesurer la rentabilité de l'enseignement supérieur.

2 Compris dans un sens large et non réduit aux seuls secteurs des génies et des sciences appliquées. Par exemple, on pose les mêmes questions aux disciplines des sciences de l'administration, des relations industrielles etc.

Ce questionnement s'inscrit à l'intérieur d'une croissance[3] sans précédent des effectifs universitaires à travers le monde et particulièrement au Québec depuis vingt-cinq ans. Cette augmentation massive des clientèles universitaires n'est cependant pas remise en cause. On porte habituellement un jugement favorable vis-à-vis cette croissance, la qualifiant de façon positive, principalement pour ce qui est des effectifs étudiants des universités francophones québécoises. Plusieurs groupes, dont le Conseil supérieur de l'éducation (1988), la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (1985) favorisent la croissance des clientèles des cycles supérieurs d'études; mais également celle du premier cycle.

Les différents groupes qui s'intéressent à l'enseignement supérieur et favorisent son expansion s'interrogent cependant sur l'évolution du « bébé devenu jeune adulte ». Le jugement qui suit, extrait d'un document du Conseil supérieur de l'éducation, traduit bien le ton de ce questionnement:

> « D'affirmer[4] (...) que l'effectif à temps partiel dépasse en chiffres absolus l'effectif actuel dit régulier a de quoi étonner; en tout cas, cela fait voir que la croissance ne s'est pas faite uniquement d'un point de vue quantitatif, mais qu'elle s'est traduite aussi en *une véritable diversification qualitative de la population étudiante*. Cette évolution a forcément entraîné des conséquences pour l'ensemble de l'organisation universitaire: les programmes, les horaires, la durée des séjours à l'université, le climat et la vie étudiante.

---

3 Cette croissance, certains démographes et économistes en prédisent l'arrêt depuis quelques années. Ce phénomène ne s'est cependant pas encore matérialisé au Québec et au Canada.

4 En observant vingt-cinq ans après la parution du rapport (Parent) de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, l'évolution des clientèles universitaires.

L'Université d'aujourd'hui diffère beaucoup de celle d'hier, parce que l'ensemble de sa clientèle a aussi beaucoup changé dans son mode de vie, ses centres d'intérêts et ses valeurs. Alors que, il y a vingt-cinq ans, la plupart des étudiants se consacraient entièrement à leurs études, les étudiants actuels tentent de concilier vie de travail, vie maritale et vie universitaire. De façon générale, leurs centres d'intérêts et leurs principales préoccupations sont extérieurs à l'université. L'Université n'est plus pour eux leur principal lieu de travail et de loisir[5] . Ils envisagent les études universitaires de façon beaucoup plus utilitaire. Ils valorisent davantage l'autonomie économique et l'importance de la consommation. *Et l'université devient, elle aussi, davantage un lieu de consommation qu'un lieu de participation: on s'y procure des certificats, des crédits ou des diplômes.*[6] .

La croissance de l'effectif a donc été accompagnée d'une **transformation radicale**[7] des universités: celles-ci sont entrées dans l'ère des grands ensembles, avec ce que cela comporte sur le plan organisationnel et sur le plan des rapports humains. Et l'évolution culturelle a aussi changé considérablement le profil des étudiants et leurs attentes face à l'université » (Conseil supérieur de l'éducation 1988: 123).

---

5 Ces interrogations, particulièrement par rapport au mode d'insertion aux études des clientèles universitaires, ne sont pas uniques au Québec. Liebau (1984) avance, pour caractériser une partie des nouvelles clientèles universitaires en Allemagne de l'ouest, l'hypothèse de l'étudiant-e « sandwich »: de l'étudiant-e qui ne fréquenterait les campus universitaires que quelques heures par semaine.

6 Les italiques sont de nous.

7 Les caractères gras sont de nous.

Les sociologues s'inspirant des théories du conflit posent quant à eux/elles les questions à un autre niveau. Ils/elles analysent l'évolution de l'enseignement supérieur comme un enjeu majeur pour les classes dirigeantes et la reproduction de leurs privilèges:

> « De même qu'au XIXe siècle la manufacture fut l'institution de base d'un capitalisme naissant, l'université, selon certains sociologues, serait l'institution-type de la société post-industrielle. Ce qui se comprend évidemment par la centralité de la science dans ces sociétés et par la contribution de l'université à l'élaboration et à la diffusion des connaissances scientifiques. Cependant, le rôle du système universitaire est plus complexe et s'articule, entre autres, autour de sa fonction plus large d'instance de formation et de reproduction des classes dirigeantes. L'appareil universitaire réalise cette fonction par l'élaboration, la conservation, la légitimation des modèles culturels, qui eux-mêmes renvoient à la valorisation des modes de connaissance et à la constitution d'une culture dite noble et savante. Il le joue aussi parce qu'à travers ses mécanismes d'élection-sélection, il contrôle pour une bonne part l'accès aux postes de pouvoir dans les sphères économiques, politiques et culturelles.
>
> Que ce soit parce qu'elle permet une appropriation des connaissances scientifiques ou l'acquisition d'une formation de pointe, que ce soit par son pouvoir de légitimer les modèles culturels, que ce soit par son contrôle de l'accès à des postes de pouvoir, l'université, on le comprend aisément, est un des instruments essentiels à la reproduction des classes dominantes. Mais elle assure aussi très clairement la même fonction dans les rapports de pouvoir entre les sexes. Même si, au niveau universitaire, la situation des femmes s'est modifiée considérablement depuis la réforme scolaire des années 1960,

leur égalité d'accès à l'université n'est pas chose faite et demeure ainsi un enjeu important des mouvements féministes.

Dans les sociétés multiethniques, le champ universitaire est aussi le lieu de luttes souvent très importantes entre les groupes ethniques, qui visent une amélioration ou le maintien de leur position dans la structure sociale. Par ailleurs, à l'étude déjà complexe des rapports ethniques s'ajoute ce qu'on pourrait appeler le vecteur national. Celui-ci est toujours présent dans la question universitaire, dans la mesure précisément où ces institutions constituent des instances de développement et d'affirmation d'un patrimoine culturel. Cependant, dans les sociétés dépendantes et pluriethniques, cet aspect prend un relief particulier: l'affirmation nationale ne trouve le plus souvent à s'exprimer qu'à travers le champ culturel et politique, et, par ailleurs, un groupe tend à se présenter comme le seul dépositaire d'une légitimité nationale. Il revendique en conséquence le contrôle des mécanismes clés de sa reproduction et de son affirmation, dont l'appareil scolaire et particulièrement les « hauteurs » de cet appareil, l'enseignement universitaire » (Dandurand, Trépanier, 1986: 41-43).

Collins (1979), dans son analyse de l'évolution historique du système de l'enseignement supérieur américain, fait de l'enjeu du groupe ethnique blanc anglo-protestant masculin d'assurer et de maintenir ses privilèges, son hypothèse principale pour expliquer l'enchère et l'inflation du système d'enseignement supérieur américain. Nous retenons Collins, comme source d'inspiration théorique dans cette étude, principalement pour sa contribution à un autre niveau conceptuel que celui-ci.

Collins (1979) identifie bien l'existence de deux marchés économiques, soit celui de l'économie matérielle et celui de l'économie culturelle. En ce sens, les sociétés seraient stratifiées non seulement sur la base des classes sociales[8] mais aussi selon celle des appartenances culturelles[9]. Ainsi, la contribution majeure de l'enseignement supérieur serait, pour les « héritiers », de leur assurer les habiletés qui leur permettent de performer à l'intérieur du marché économique *culturel*. Le système d'enseignement supérieur fournirait à ces individus l'occasion d'acquérir les habiletés culturelles et politiques nécessaires au développement d'une conscience de groupe («consciousness community») et à la formation de «status group»[10]. Les caractéristiques de ces groupes ne sont pas uniquement de nature économique mais elles ont aussi des composantes culturelles. L'obtention d'un diplôme universitaire fournirait principalement à son titulaire l'accès à un statut culturel. L'acquisition de ce statut constituerait, selon Collins, une arme prioritaire pour se positionner favorablement à l'intérieur du marché économique du travail.

---

8 Selon la tradition marxiste.

9 Selon la tradition weberienne.

10 Ces « status groups » sont formés sur la base d'expériences, d'intérêts, de ressources communes et distinctes.

OBJECTIFS

Nous nous inspirerons de Dandurand, Trépanier (1986) et Collins (1979) pour questionner le jugement porté dans le document du Conseil supérieur de l'éducation du Québec (1988) sur l'évolution du système d'enseignement supérieur québécois. Les institutions universitaires québécoises ne sont-elles devenues que des agences *distributrices de titres scolaires*? Ont-elles perdu leur rôle de *socialisation des élites*? Les < nouvelles > clientèles universitaires seraient-elles en train de *momifier le prototype de l'étudiant traditionnel avec ses privilèges de classe, de genre et d'origine ethnique*?

Nous analyserons, en vue de tester ces questions, l'évolution quantitative des effectifs universitaires québécois depuis une quinzaine d'années. Nous tenterons de caractériser ces < nouvelles > clientèles en vue de formuler des hypothèses relatives à l'impact de ces dernières sur la survie de < l'étudiant traditionnel > et au maintien de ses divers privilèges.

Dans le deuxième chapitre, après avoir défini ce que nous entendons par < étudiant traditionnel > et son mode de fréquentation universitaire, nous confronterons son prototype aux clientèles universitaires actuelles. Pour ce faire, nous analyserons, sur une période d'une quinzaine d'années, des données statistiques sur la population étudiante universitaire québécoise. Ces données ont été compilées par divers organismes gouvernementaux et para-publics*. L'originalité de notre contribution, s'il en est une, aura été de comparer ces diverses données et de leur donner un sens en fonction de nos préoccupations théoriques. Cette première partie nous conduira à la conclu-

---

* Les travaux de Jacques La Haye, professionnel au gouvernement du Québec (DGERU-DPSAC) ont été très utiles à mon analyse.

sion de l'existence d'une population étudiante beaucoup plus hétérogène que dans les années soixante.

Dans le chapitre 3, nous examinerons les particularités des < nouvelles > clientèles. Nous analyserons à quelles conditions celles-ci menacent la survie de l'étudiant traditionnel et de ses privilèges.

Dans le chapitre 4, nous examinerons si les caractéristiques qui définissent < l'étudiant traditionnel > garantissent encore aujourd'hui à ce dernier l'apprentissage des habiletés politiques et culturelles nécessaires à l'acquisition d'un statut professionnel prestigieux. Nous cernerons en outre les forces internes et externes au système d'enseignement supérieur qui favorisent soit la survie du prototype de < l'étudiant traditionnel >, soit le développement des < nouvelles > clientèles.

En conclusion, nous nous interrogerons sur la nécessité de garantir la survie et la multiplication du modèle de < l'étudiant traditionnel >. Enfin, nous tenterons d'indiquer quelques-unes des conditions minimales pour qu'un plus grand nombre de groupes sociaux puissent contribuer à l'institution universitaire et en tirer profit.

Chapitre II

ÉVOLUTION DES CLIENTÈLES UNIVERSITAIRES QUÉBÉCOISES

CLIENTÈLE TRADITIONNELLE / < NOUVELLES > CLIENTÈLES?

Les effectifs universitaires québécois ont connu une croissance sans précédent au cours des vingt-cinq dernières années. De 22 750 qu'il était en 1961, le nombre des étudiant-e-s universitaires est passé à 235 300 en 1988, soit une multiplication par 10 en moins de trente ans. Pendant la même période, la population du Québec augmentait de 24,5 %, passant de 5,3 à 6,6 millions d'habitants (Forces, 1989: 75). Cette croissance, dans les effectifs universitaires, s'observe-t-elle uniquement au niveau du *nombre* ou implique-t-elle des changements importants dans les types de clientèles et dans leurs modes de fréquentation aux études?

Nous postulons que, au Québec, **l'étudiant traditionnel** universitaire comportait, au début des années soixante, les caractéristiques suivantes : il était du genre masculin, jeune, dont les parents provenaient des classes sociales supérieure et moyenne-supérieure, fréquentant une université située dans un grand centre urbain, inscrit à temps complet aux études de premier cycle, dans des disciplines de type humaniste ou professionnel, n'ayant pas interrompu ses études après l'obtention d'un diplôme collégial et fréquentant en aussi grand nombre une université anglophone que francophone. **Qu'en est-il 25 ans après?**

Les hommes ne constituent plus la clientèle majoritaire. Les femmes représentent aujourd'hui près de 52% de la population étudiante universitaire québécoise comparativement à 20% en 1961 (Forces, 1989: 76). Elles formaient ainsi, au trimestre d'automne 1987, 51,2% de

l'effectif « régulier »[11] inscrit au premier cycle à temps complet[12] (49 827 sur un total de 97 136) et 62,4% de l'effectif étudiant à temps partiel (50 417 sur 80 681). Les femmes étaient toutefois encore minoritaires aux études graduées (45,6%), principalement au niveau du doctorat (Forces, 1989: 76-77). **Les femmes constituaient au trimestre d'automne 1987 une partie importante des effectifs étudiants au premier cycle et, spécialement, de la clientèle inscrite à temps partiel.**

Les jeunes constituaient encore au trimestre d'automne 1987 la majorité de la population étudiante universitaire. Les 15-29 ans représentaient au trimestre d'automne 1987 64,1% des effectifs[13] étudiants des universités québécoises; les *20-24 ans* étant le groupe le plus nombreux soit 60% des 15-29. La clientèle des 15-29 ans était cependant plus importante au trimestre d'automne 1973, constituant 75,4% des effectifs étudiants. Les *20-24 ans* représentaient alors 58,9% des 15-29 ans (La Haye, 1989: p.40).

L'*âge moyen* de la population étudiante[14] passe de 27,0 à 29,1 entre le trimestre d'automne 1973 et le trimestre d'automne 1987. Cet âge moyen augmente, au cours de cette période, chez la clientèle inscrite à temps complet (23,5-24,4 ans) et chez la population inscrite à temps partiel (31,0-33,4 ans) (La Haye, 1989: 40).

En comparant l'indice d'augmentation de la population des 18-29 ans par rapport à celle de l'ensemble des effectifs étudiants des universi-

---

11 C'est-à-dire admis en vue de l'obtention d'un diplôme.

12 L'inscription à temps complet signifie s'inscrire à 12 crédits et plus; l'inscription à temps partiel signifie s'inscrire à moins de 12 crédits.

13 Effectifs étudiants des universités québécoises habitant au Québec. (La Haye, 1989: 40).

14 Idem base de calcul.

tés québécoises pour les deux années 1971 et 1987, nous observons une progression moins rapide chez les 18-29 ans. Au trimestre d'automne 1987[15], l'indice d'augmentation de l'ensemble des effectifs était de 251,4 comparativement à 108,3 pour les 18-29 ans. Nous observons, chez ce dernier groupe, une progression du trimestre d'automne 1971 (100,0) à celui de 1983 (118,3). A partir de 1983, la progression, pour être positive, fut cependant moins élevée chez les 18-29 ans (1987: 108,3). Nous ne remarquons pas une telle baisse du côté de l'ensemble des effectifs étudiants (La Haye, 1989: 41). **En résumé, les clientèles universitaires québécoises regroupaient au trimestre d'automne 1987 des populations plus âgées. Ce phénomène s'observe davantage pour la population étudiante inscrite à temps partiel.**

Les étudiant-e-s universitaires québécois-e-s inscrit-e-s à plein temps *semblent* encore se distinguer quant à l'origine socio-économique de leurs parents. Nous utilisons à dessein le verbe « semblent » car les données récentes, comportant des informations sur l'origine socio-économique des étudiant-e-s, sont très peu nombreuses au Québec. Ces données sont de plus très difficiles à comparer avec les études antérieures.

En 1978, l'enquête de Dandurand, Fournier, auprès d'un échantillon représentatif des effectifs universitaires québécois, avait confirmé la tendance selon laquelle les étudiant-e-s se recrutaient plus aisément dans les classes sociales plus privilégiées: « Ainsi, par rapport à l'ensemble de la main d'oeuvre masculine[16], les pères « professionnels » sont représentés trop largement (18% vs 11%), alors qu'inversement les pères « ouvriers » ne le sont pas assez (28% vs 44%) » (Dandurand, Fournier, 1979: 27). Les auteurs nous mettent cependant

---

15 Trimestre de base 1971 = 100,0.

16 En 1971 au Québec.

en garde devant la difficulté de comparer les diverses occupations des pères de leur échantillon par rapport à celle de la main d'oeuvre masculine au Québec en 1971[17].

Nous avons la même difficulté quand il s'agit de comparer l'occupation des pères des clientèles universitaires des années récentes avec celles de 1978. Les comparaisons nous semblent plus fiables avec le niveau de *scolarité* des parents même si ce paramètre ne demeure, à son tour, qu'un indicateur partiel du statut socio-économique parental. Une étude réalisée par le Bureau de la statistique du Québec auprès des étudiants et étudiantes inscrit-e-s à *temps complet* au niveau *collégial et universitaire* au Québec à l'automne 1985 et ayant entrepris leurs *études postsecondaires depuis moins de 10 ans* nous permet une certaine base de comparaison avec l'étude de Dandurand, Fournier. En 1978, parmi la population universitaire inscrite à temps plein, 22,1% avaient un père dont la scolarité atteignait 16 ans et plus pour 6,6% des mères (Dandurand, Fournier, 1979: 29). À l'automne 1985, 26,2% des pères avaient ce niveau de scolarité pour 10,1% des mères (Bureau de la statistique du Québec, 1986: 56).

Pour éviter le danger des comparaisons abusives entre échantillons difficilement comparables, nous limiterons dorénavant nos observations à celui de 1985. Notons toutefois que la population représentée ici est restreinte aux effectifs étudiants inscrits à *temps complet* au niveau *collégial et universitaire* au Québec et ayant entrepris leurs *études postsecondaires depuis moins de 10 ans.* Nous observons, à

---

17 Le travail de pairage entre les catégories de recensement et la classification des emplois utilisés dans leur recherche étant difficile à réaliser et n'ayant pas été fait, il vaut mieux ne retenir pour les fins de comparaison que les professions libérales et les cols bleus. Dans cette dernière catégorie sont classés, par les auteurs, les ouvriers de métiers et du transport, les manoeuvres, les mineurs, les pêcheurs et les bûcherons (Dandurand, Fournier, 1979: 26).

partir des indicateurs précisant le niveau de scolarité et le type d'occupation des pères, un recrutement un peu plus élitiste au niveau universitaire qu'au niveau collégial. Cette distinction est moins évidente du côté des mères. Dans ce cas, il n'y a pas de différence significative entre les deux niveaux scolaires par rapport à l'occupation des mères.

Au niveau collégial, la répartition des étudiant-e-s selon le niveau d'études des parents était celle-ci en 1985: 17,2% avaient un père et, 5,9% une mère ayant atteint 16 ans ou plus de scolarité. Au niveau universitaire, ces proportions étaient de 26,2% (pères) et de 10,1% (mères) (Bureau de la statistique du Québec, 1986: 56).

La catégorie occupationnelle qui regroupait le plus grand nombre de pères était celle représentant les cols bleus et les cols blancs n'ayant pas une fonction de supervision. Ceux-ci étaient cependant proportionnellement plus nombreux parmi les pères des collégien-ne-s. En effet, dans l'échantillon de 1985, 38,8% des jeunes inscrit-e-s au collégial avaient un père col blanc ou col bleu[18] pour 28,7% de ceux/celles inscrit-e-s à l'université. Les pères « professionnels » sont quant à eux mieux représentés au niveau universitaire: 18,6% des étudiant-e-s universitaires avaient un père professionnel contre 11,5% pour la clientèle collégiale (Bureau de la statistique du Québec, 1986: 54-55).

Compte tenu des données dont nous disposons, il est difficile de mesurer si l'ensemble des nouvelles clientèles universitaires des dix dernières années portent moins le poids de leur origine sociale. Nous

---

18 Sont compris dans ce groupe de col blanc ou col bleu les journaliers, manoeuvres, apprentis, ouvriers, préposés aux services publics et personnels, employés de bureau (Bureau de la statistique du Québec, 1986: 55).

venons de voir cependant que les clientèles universitaires inscrit-e-s à *temps complet* se distingueraient en 1985 de la population collégiale sur ce point. En 1978, Dandurand, Fournier avaient montré une différence importante selon l'origine sociale entre la clientèle inscrite à *temps partiel* et celle inscrite à *temps plein*: 28,4 % de la population inscrite à temps partiel dans les universités québécoises avaient un père dont la scolarité atteignait 12 ans ou plus et 24,5% une mère ayant ce niveau de scolarité contre 47,7% des pères et 41,0 des mères de la clientèle inscrite à temps plein (Dandurand, Fournier, 1979: 29). Nous ne disposons pas de données récentes nous permettant d'observer l'origine sociale des étudiant-e-s inscrit-e-s à temps partiel. Nous verrons cependant plus loin que la progression des effectifs universitaires inscrits à temps partiel a été plus importante que celle de la clientèle à temps complet au premier cycle. Si la tendance observée en 1978 par Dandurand, Fournier se maintenait en 1989, verrions-nous se maintenir une corrélation entre le régime d'étude et l'origine sociale? Si oui, il y aurait actuellement dans les universités québécoises plus de gens provenant de strates sociales moins favorisées.

Les étudiant-e-s universitaires québécois-es fréquentent majoritairement les établissements situés dans les grands centres urbains. En cela, ce mouvement reflète la concentration de la population du Québec. En effet, au trimestre d'automne 1987, 76,1% des effectifs universitaires se retrouvaient inscrits à Montréal (143 000 étudiant-e-s), puis à Québec (36 000) (Forces, 1989: 76). Cependant, la création de l'Université du Québec et de ses diverses constituantes et organismes[19] a permis à un certain nombre d'étudiant-e-s des régions

---

19 L'ouverture des premières constituantes de l'Université du Québec s'est réalisée en 1969.

périphériques de poursuivre des études universitaires à l'extérieur des grands centres urbains que sont Montréal et Québec. Au trimestre d'automne 1971, les effectifs de l'Université du Québec, à l'exclusion de l'UQAM, représentaient 11,0% de la clientèle universitaire québécoise; en 1987, 17,1%. En y ajoutant la clientèle des universités de Sherbrooke et Bishop's, c'est 18,0% des effectifs qui se trouvaient inscrits au trimestre d'automne 1971 dans un établissement situé dans une ville à moins grande concentration urbaine; au trimestre d'automne 1987, ces effectifs atteignaient 24,8% de l'ensemble (La Haye, 1989: 17-18).

Ces universités, établies à l'extérieur des villes de Montréal et Québec, ont connu une croissance plus importante de leurs effectifs au cours des quinze dernières années. En prenant comme base de comparaison le trimestre d'automne 1971 (100,0), la progression de l'ensemble des universités québécoises a été de 151,0 au trimestre d'automne 1987 comparativement à 245,0 pour les universités situées à l'extérieur de Montréal et de Québec. En ne retenant que les constituantes de l'Université du Québec à l'exclusion de l'UQAM, l'indice d'augmentation a été de 288,8 au cours de cette période (La Haye, 1989: 17-18).

Les effectifs universitaires québécois sont concentrés principalement dans la ville de Montréal et en beaucoup moins grand nombre dans la ville de Québec. Une certaine partie de la clientèle des universités québécoises depuis une quinzaine d'années poursuit toutefois ses études dans des établissements situés en dehors de ces deux centres urbains. La progression de ces clientèles en régions périphériques a été plus forte au cours des quinze dernières années que celles de Montréal et Québec.

Cette progression des clientèles en régions périphériques a-t-elle été associée à une augmentation des étudiant-e-s provenant de strates socio-économiques moins favorisées? Dandurand et Fournier avaient montré, en comparant pour les années 1967 et 1978 le classement des universités québécoises selon la proportion des étudiant-e-s originaires des classes supérieures, une relation importante entre l'origine sociale des étudiant-e-s et l'université qu'ils/elles fréquentaient; l'Université de Sherbrooke et les diverses constituantes de l'Université du Québec étant beaucoup moins élitistes que les autres (voir le tableau qui suit). Ces tendances se sont-elles maintenues en 1989? Nous ne disposons pas de données pour les confirmer ou les infirmer. La création de l'Université du Québec a permis une plus grande démocratisation de l'enseignement supérieur. Elle a néanmoins rendu possible aux universités plus anciennes le recrutement de clientèles élitistes:

Classement des universités selon la proportion des étudiant-e-s originaires des classes supérieures.* 1967 et 1978

	1967	1978
Mc Gill	48,1	58,1
Sir George Williams (Concordia)	43,8	51,8
Montréal	30,8	57,3
Sherbrooke	20,3	27,6
Laval	18,0	44,6
UQAM	24,9	
Autres constituantes de l'U.Q.	20,9	

Source: (Dandurand, Trépanier 1986):

Pour 1967: Robert Ayotte, *Budget de l'étudiant des niveaux collégial et universitaire*, Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale de la planification, 1967.

* « 1967: Pères administrateurs, propriétaires et professionnels, ce qui, en fait, regroupe nos catégories de 1978: cadres supérieurs, cadres moyens, professions libérales et scientifiques » (Dandurand, Trépanier, 1986: 51).

Peut-on penser que l'Université du Québec, particulièrement l'UQAM, est devenue au fil des années plus élitiste laissant aux constituantes situées en régions les clientèles à statut socio-économique plus faible? Une étude en cours tendrait à valider cette hypo-

thèse, du moins pour certains secteurs disciplinaires où la demande d'admission est forte depuis quelques années (Héon, 1990).

Les étudiant-e-s universitaires québécoises suivent majoritairement une formation de type professionnel. En effet, au trimestre d'automne 1987, 59,7% des effectifs étudiants[20] étaient inscrit-e-s en sciences de l'administration (25,8%), en sciences appliquées (13,3%), en sciences de l'éducation (11,2%), en sciences de la santé (7,0) ou en droit (2,4%). Il n'existe pas de différence entre les études de premier cycle (60,3%) ou de deuxième cycle (60,3%). Cette prédominance n'était cependant pas encore observable au troisième cycle où 36,9% des effectifs s'inscrivaient dans ces disciplines au trimestre d'automne 1987 (La Haye, 1989: 49). Notons que ces quatre grands secteurs disciplinaires ne sont pas les seuls qui regroupent des programmes associés à une formation de type professionnel. Pensons par exemple au programme de service social qui est classé habituellement dans le grand secteur des Sciences humaines; au programme de traduction qui se retrouve dans le grand secteur disciplinaire des Lettres; au programme des beaux-arts et arts appliqués classifié dans le grand secteur disciplinaire des Arts (La Haye,1989: 102,103, 108). Nous nous en tenons cependant, pour fins de comparaison, aux quatre grands secteurs précités, ceci afin d'éviter des erreurs qui pourraient se glisser suite à ces manipulations.

D'autres données nous permettent d'avoir une vue rétrospective du phénomène[21]. En 1972-1973, 55,7% de la clientèle universitaire était

---

20 Effectif étudiant des universités québécoises, de statut universitaire « régulier ».

21 Il importe de faire une mise en garde concernant les comparaisons qui suivent. Les données de La Haye (1989) incluent les certificats et autres types de diplômes; celles du Secrétariat au développement scientifique (1982) ne

inscrite à un *baccalauréat professionnel*[22], en 1979-1980, 59,6%. Au niveau des études de *maîtrise*, les pourcentages étaient de 42,4% en 1972-1973 et de 49,6% en 1979-1980. Au *doctorat*, cela représentait 21,6% et 29,8% des effectifs au cours des deux périodes (Secrétariat au développement scientifique, 1982: 190, 210, 215, 236, 241, 262).

Il est difficile de comparer ces deux sources de données. En admettant sous toute réserve leur fiabilité de comparaison, elles nous permettent de constater que déjà, en 1972-1973, la majorité des étudiant-e-s de baccalauréat s'inscrivait à des programmes de formation professionnelle. C'était le cas aussi pour une bonne partie de la clientèle de maîtrise (42,4%). L'inscription dans une formation professionnelle était déjà présente au niveau du premier cycle. La progression depuis 1972-1973 semble s'observer particulièrement au niveau du deuxième cycle. La création de nombreux certificats à ce niveau dans les années 1970 au Québec pourrait expliquer cette progression.

L'augmentation depuis les années 1972-1973 des clientèles en formation professionnelle proviendrait spécialement de la population fréquentant les ***sciences de l'administration.*** En 1972-1973, ces effectifs représentaient 23,4% de la clientèle de baccalauréat inscrite en formation professionnelle et 23,9% de celle de la maîtrise. En 1979-1980, les étudiant-e-s inscrit-e-s en sciences de l'administration représentaient près du tiers des effectifs (30,2%) au baccalauréat et 31,2% à la maîtrise (Secrétariat au développement scientifique, 1982). Notre seconde source de données, qui inclut cependant les certificats et autres

---

les incluent pas. En outre, la classification des disciplines selon certains secteurs n'est pas forcément identique dans les deux cas.

22 Nous avons regroupé comme disciplines professionnelles les disciplines représentées sous les grands secteurs : Génie et sciences appliquées, Sciences agricoles, Professions de la santé, Éducation et sous les disciplines suivantes: droits et jurisprudence, sciences administratives.

types de diplômes, nous fait voir qu'au trimestre d'automne 1987 la population inscrite en sciences de l'administration représentait 43,8% des effectifs en formation professionnelle au premier cycle (La Haye, 1989: 49). Les étudiant-e-s en sciences de l'administration sont de plus majoritairement inscrit-e-s à temps partiel (61,1%).

Nous devons cependant indiquer que, depuis le trimestre d'automne 1982, la répartition de la clientèle universitaire[23] entre les quatre grands secteurs disciplinaires les plus fréquentés est assez stable. Trois de ces secteurs impliquent majoritairement une formation de type professionnel. Nous indiquons ici les chiffres pour le *premier cycle* en fonction des trimestres d'automne 1982 et 1987: sciences de l'administration (33,8%-35,6%), sciences humaines (16,4%-17,2%), sciences de l'éducation (11,9%-11,8%) et sciences appliquées (9,5%-10,1%) (La Haye, 1989: 49).

En résumé, l'inscription dans une formation de type professionnel n'est pas une nouvelle caractéristique des choix disciplinaires dans les universités québécoises. Cependant, cette tendance s'accentue depuis une quinzaine d'année et particulièrement dans le secteur des sciences de l'administration.

Les étudiant-e-s de premier cycle constituent, ce qui n'est pas une surprise, la clientèle majoritaire dans les universités québécoises. En effet, au trimestre d'automne 1987, ce groupe représentait 85,3% des effectifs étudiants. La progression de la clientèle au premier cycle a été plus importante que celle observée aux deuxième et troisième cycles si l'on compare l'indice d'augmentation du trimestre d'automne 1987

---

[23] Effectif étudiant des universités québécoises, de statut universitaire « régulier ».

par rapport à celui de l'automne 1971[24]. C'est cependant la progression plus rapide, au niveau du premier cycle, de la clientèle à *temps partiel* comparativement à celle inscrite aux études graduées qui semble expliquer cette prédominance:

Evolution des inscriptions aux divers cycles et régime d'études (automne 1971, automne 1987)

	AUT 1971	AUT 1987
1er cycle	100,0	253,0
2e+3e cycles	100,0	242,8
1er cycle T. Complet	100,0	208,9
1er cycle T. Partiel	100,0	318,4

(La Haye, 1989: 41)

En résumé, la majorité des clientèles universitaires est encore inscrite au premier cycle. Si on exclut la clientèle à temps partiel au premier cycle, la progression des effectifs des deuxième et troisième cycles a été plus forte pendant la période observée (automne 1971-1987). Il ne faut pas oublier cependant que la clientèle aux études graduées n'est pas exclusivement inscrite à temps complet.

Les étudiant-e-s dont le mode de fréquentation universitaire est de s'inscrire à temps complet ne représentent plus au trimestre d'automne 1987 le principal régime d'études au *premier cycle*. En effet, à l'automne 1987 au Québec, 49,3% de l'effectif étudiant au premier cycle était inscrit à temps complet comparativement à 59,8% au trimestre d'automne 1971. L'inscription à un régime d'études à temps

---

24 Trimestre de base 1971= indice 100,0.

complet a cependant connu une progression positive au trimestre d'automne 1987 par rapport à celui de 1971[25], passant de 100,0 à 208,9. La progression du côté de l'inscription aux études à *temps partiel* a toutefois été beaucoup plus importante, passant de 100,0 à 318,4 au *premier cycle* (La Haye, 1989: 41).

Le mode de fréquentation à temps partiel est une caractéristique actuelle d'un bon nombre des effectifs étudiants des universités québécoises. Notons cependant que la progression des effectifs étudiants inscrit-e-s à temps partiel s'est stabilisée depuis quelques années. La représentation des étudiant-e-s inscrit-e-s à temps partiel au premier cycle a atteint un sommet au trimestre d'automne 1983 (53,3%)[26]. Ce pourcentage a par la suite baissé pour atteindre 50,7% des effectifs inscrit-e-s à temps partiel au trimestre d'automne 1987 (La Haye, 1989: 41).

Une autre caractéristique du mode de fréquentation des clientèles universitaires québécoises des années récentes est celle d'**une formation de plus courte durée que par le passé**. Les données sur ce mode de fréquentation aux études sont cependant plus rares que pour les autres dimensions traitées jusqu'ici. Parmi les *nouveaux et nouvelles inscrites* de la clientèle « régulière » au premier cycle dans les universités québécoises au trimestre d'automne 1988, 35,3% l'étaient à un programme de *certificat* ou à un *autre type de diplôme* tandis que 64,7% étaient inscrit-e-s au baccalauréat. (Crepuq, 1989: 19, 22). D'une autre source, nous observons, en comparant l'indice d'augmentation des *diplômes décernés* dans les universités québé-

---

25 Trimestre de base 1971 = indice 100,0.

26 Il se pourrait que cette hausse reflète la faiblesse de l'économie qui a atteint un point culminant en 1982 au Québec (Bureau de la statistique du Québec, 1986).

coises en 1976[27] et en 1985, une progression beaucoup plus grande des **certificats et diplômes décernés** de premier et deuxième cycles (211,7) que de ceux menant à un grade de baccalauréat (127,7), de maîtrise (150,4) ou de doctorat (146,8) (Rizk, 1988: 4).

Une étude du Conseil des Universités du Québec (1985) sur **la formation courte** nous permet de distinguer les certificats selon les cycles d'études et d'y voir une plus grande occurrence de ceux-ci au niveau des études de premier cycle. En effet, en comparant l'indice d'augmentation en 1978-1979[28] et en 1982-1983, nous observons une progression plus forte des *diplômes décernés* au niveau des *certificats (premier cycle)* (139,0) par rapport à ceux du baccalauréat (107,0) comparativement aux diplômes décernés au niveau des *certificats (deuxième et troisième cycles)* (88,0) par rapport à ceux de maîtrise (115,0) et de doctorat (114,0) (Conseil des universités, 1985: annexes tableau 42a). Notons que la progression des certificats aux études graduées est négative. **En résumé, une partie des effectifs universitaires est inscrite à un programme impliquant un temps de formation plus court qu'auparavant et ceci s'observe particulièrement au niveau du premier cycle. En outre, depuis quelques années, la progression de ce mode de fréquentation universitaire semble plus importante que celle du mode traditionnel reflété par les crédits exigés pour obtenir les grades de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat.**

Les modes de fréquentation universitaire peuvent aussi se démarquer d'autres façons. Les étudiantes et étudiants universitaires québécois-e-s d'aujourd'hui se distingueraient-ils/elles de la clientèle des années soixante par un **rapport aux études différent**, qui se traduirait entre autres par un étalement ou par des interruptions des études et par

---

27 Année de base 1976 = indice 100,0.

28 Année de base 1978-1979 = indice 100,0.

un mode de vie conjuguant études et travail rémunéré? Les interrogations sont déjà présentes à ce sujet chez plusieurs groupes[29]. Ces nouvelles tendances sont illustrées dans la revue Forces (1989), et dans un document du Conseil supérieur de l'éducation (1988):

> « L'étudiant universitaire type n'est plus comme naguère le jeune qui se consacre à temps complet à l'obtention d'un diplôme universitaire. En fait, déjà depuis 1978-79, les étudiants qui fréquentent l'université à temps partiel y forment la majorité. Ils sont 118 815 sur 235 316 en 1987-1988. Plus de 57% d'entre eux sont âgés de 30 ans ou plus » (Forces, 1989: 77).

> « L'accroissement imprévu de l'accès et de la réussite scolaires[30] s'explique aussi[31] par le phénomène du retour aux études. Il y a ici un autre changement majeur dans les comportements qui contribue, lui aussi, à l'accroissement des taux d'accès et à la hausse de la scolarisation. Nombre d'élèves et d'étudiants ont choisi[32], à un moment ou l'autre, de prendre le temps de se réorienter ou de tester le marché du travail. Ils ont quitté le système scolaire, mais pour y revenir plus tard dans la filière de l'éducation des adultes ou par des études à temps partiel.

---

29 Conseil des universités, Conseil supérieur de l'éducation, etc..

30 Principalement au niveau secondaire.

31 Le premier facteur mis en évidence par le Conseil avait été l'augmentation de la participation des filles aux études postsecondaires.

32 Les soulignés sont de nous. Ont-ils/elles vraiment choisi? Tel est le fond de la question.

De fait, ces élèves et ces étudiants qui interrompent leurs études à un moment ou l'autre de leur cheminement - on dit qu'ils sont en cheminement discontinu -, modifient non seulement la figure concrète des établissements, mais aussi les taux d'accès et de réussite. Graduellement, le système scolaire s'est ouvert à cette population en cheminement discontinu - et l'effort d'adaptation est loin d'être terminé -, en ajustant son organisation pédagogique et ses modes de financement. Il en est donc résulté un accès accru, particulièrement au collégial et à l'universitaire » (Conseil supérieur de l'éducation, 1988: 41-42).

« L'Université d'aujourd'hui diffère beaucoup de celle d'hier, parce que l'ensemble de sa clientèle a aussi beaucoup changé dans son mode de vie, ses centres d'intérêts et ses valeurs. Alors que, il y a vingt-cinq ans, la plupart des étudiants se consacraient entièrement à leurs études, les étudiants actuels tentent de concilier vie de travail, vie maritale et vie universitaire. De façon générale, leurs centres d'intérêts et leurs principales préoccupations sont extérieurs à l'université » (Conseil supérieur de l'éducation, 1988: 123).

Qu'en est-il par rapport à nos différents indicateurs? Les effectifs universitaires ont augmenté depuis une quinzaine d'année et la population étudiante est devenue plus hétérogène. Des femmes, des personnes plus âgées, des clientèles suivant une formation de type professionnel, d'autres poursuivant des études aux deuxième et troisième cycles et, possiblement, des personnes provenant en plus grand nombre des strates moyenne-inférieure se sont ajoutées à la clientèle traditionnelle des universités. En outre, des individus provenant des régions périphériques ont participé aussi à l'ajout de clientèles. Ces

caractéristiques ont-elles eu un impact sur le rapport aux études des clientèles étudiantes?

Il existe, comme nous l'expliciterons plus loin, des relations positives entre ces facteurs: entre le genre et le régime des études; entre l'âge et le régime des études; entre l'âge et le type de programmes fréquenté au premier cycle; entre la fréquentation des universités régionales et le type de programmes fréquenté au premier cycle; entre l'inscription dans des secteurs disciplinaires de type professionnel et le régime des études à temps partiel; entre l'âge et l'emploi; entre le régime des études et l'emploi. *Ces relations vont toutes dans le sens d'augmenter la probabilité des cheminements « discontinus »* - compris comme un étalement ou des interruptions plus ou moins longues des études à l'intérieur d'un cycle scolaire ou entre les cycles - *et d'augmenter l'occurrence du cumul études-travail rémunéré des étudiants et étudiantes universitaires du Québec.*

Ce qu'il importe de vérifier dans le sens de nos préoccupations théoriques est ceci: est-ce que ces phénomènes commencent à se dessiner chez la population la plus jeune inscrite à temps complet et chez celle provenant des strates moyenne-supérieure? Si oui, est-ce que ces phénomènes traduisent un changement culturel profond chez les jeunes pour ce qui est du rapport aux études universitaires ou traduisent-ils plutôt une adaptation de ceux-ci et celles-ci à un marché du travail qui ne les absorbe pas de façon aussi automatique que dans les années soixante?

En 1978, Dandurand, Fournier dans leur étude sur les Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise avaient observé que 66,8% des étudiant-e-s inscrit-e-s à *temps plein* n'occupaient aucun emploi durant leur année scolaire. Cette tendance diminuait cependant avec le niveau d'études : bac.1 (72,0%, bac.2

(66,4%), bac.3 (65,9%), maîtrise et doctorat (46,4%) (Dandurand, Fournier, 1989: 85).

Il est difficile de disposer de données récentes pour répondre à nos questions. L'enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire, réalisée par le Bureau de la statistique du Québec à l'automne 1985, nous permet de formuler une hypothèse dans le sens de l'existence d'un rapport différent aux études chez les jeunes du Québec. Rappelons que cette étude ne concernait que la population inscrite à *temps complet* au niveau collégial et universitaire et celle *ayant entrepris ses études postsecondaires depuis moins de dix ans.*

Cette étude montre que la majorité des étudiant-e-s de l'échantillon ont occupé un emploi durant l'année scolaire (70,0% au collégial et 67,7% à l'universitaire 1er cycle, 62,3% aux 2e et 3e cycles) (Bureau de la statistique du Québec, 1986: 87). Cette étude indique, ce qui nous apparaît fort important, qu'il n'y a pas de relation significative entre le lieu de résidence des étudiant-e-s pendant leurs études et un travail rémunéré. En effet, la majorité des étudiant-e-s travaillaient pendant l'année scolaire, *qu'ils/elles résident ou non* chez leurs parents. Autre constatation importante, il n'y a pas non plus de relation significative entre la reconnaissance chez cette population étudiante d'une indépendance financière des parents et un travail rémunéré. En effet, que les étudiant-e-s soient reconnu-e-s comme *dépendant-e-s ou non* de leurs parents par rapport aux normes du régime de prêts et bourses du Québec, cela n'affecte pas le fait que la majorité d'entre eux/elles travaillaient pendant leurs études.

Ces relations s'observent quel que soit l'ordre d'enseignement. (Bureau de la statistique du Québec 1986: 87-89) La moyenne de revenu obtenu par ce travail durant leurs études augmente du collégial (1689$) à l'universitaire premier cycle (2219%), aux deuxième et troi-

sième cycles (3266%).(Idem: 92). Le revenu total des étudiant-e-s provenant de l'emploi durant l'année a été de 2485$ pour le collégial et de 3654$ pour l'universitaire (Idem: 95-96).

Une *Relance* effectuée à l'Université de Montréal auprès de ses *diplômé-e-s* de premier et de deuxième cycles (promotion 1987) nous fait voir que ceux-ci/celles-ci considèrent utile, pour se trouver un emploi suite à l'obtention de leur grade, d'avoir occupé un emploi ou d'avoir été en stages pendant leurs études (Chouinard, Hamel, Delisle, 1988).

Cette attitude ne signifie pas forcément que les étudiant-e-s des années quatre-vingt n'ont en tête que l'emploi ou leur carrière, au moment du choix de leurs études. L'étude de Statistique Canada (1984) auprès des diplômé-e-s canadiens-nes de 1982 nous fait voir que parmi les *raisons très importantes* pour le *choix d'un domaine d'études*, les étudiant-e-s universitaires du Québec invoquent en moins grande proportion les raisons professionnelles ou économiques; en Ontario, l'écart est moins grand entre les raisons académiques et les raisons professionnelles:

Raisons motivant le choix du secteur d'études: pourcentage d'étudiants jugeant ces raisons *très importantes* au Québec et en Ontario (Statistique Canada 1984)

	Québec	Ontario
Raisons académiques		
Intérêt général études	62 %	64 %
Intérêt pour matière	78	75
Raisons professionnelles		
Perspective carrière	49	62
Désir profession précise	42	53
Raisons économiques		
Possibilité d'emploi	30	44
Perspective revenu élevé	18	25

(Conseil des universités, 1988: 118)

Cette enquête menée par Statistique Canada (1984) nous permet de plus de constater que 48% des diplômé-e-s des universités du Québec avaient *interrompu leurs études* durant l'année précédant leur inscription au 1er cycle. En Ontario, ce pourcentage était de 35% (Conseil des universités, 1988: 198).

Que pouvons-nous conclure sur cette question? Afin d'y voir clair, nous aurions besoin de recherches au Québec qui investissent directement les cheminements scolaires « supposément » discontinus et le sens de la relation études-travail rémunéré pour la clientèle universitaire la plus *jeune*. Suite aux résultats qui précèdent nous maintenons notre hypothèse qu'une partie importante des plus jeunes étudiants et étudiantes universitaires inscrit-e-s à *temps plein* ont au-

jourd'hui un rapport aux études différent de celui de la clientèle des années soixante. Ce rapport est-il différent selon le sexe des individus, la discipline fréquentée, selon l'origine sociale, selon la disponibilité de l'emploi? Autant d'interrogations qui mériteraient des réponses.

Les étudiant-e-s fréquentant les universités anglophones au Québec ont perdu de leur importance numérique comparativement à la clientèle fréquentant les universités francophones. En effet, les étudiant-e-s des universités francophones du Québec ont augmenté considérablement leur représentation aù cours des vingt-cinq dernières années: « Les universités francophones comptaient 11 450 étudiants en 1961 et 180 800 en 1987; les universités anglophones, 11 300 en 1961 et 54 500 en 1987 » (Forces, 1989: 75). Les *femmes* en particulier ont connu une plus grande croissance dans les universités francophones. En 1961, les étudiantes représentaient le tiers des effectifs dans les universités anglophones et un peu plus de 10% seulement dans les universités francophones au Québec (Forces, 1989: 76).

UNIVERSITÉS FRANCOPHONES/ANGLOPHONES DU QUÉBEC

Y a-t-il des caractéristiques différentes entre les effectifs des universités francophones et anglophones au Québec et leurs modes de fréquentation universitaire? Oui. **Les étudiant-e-s fréquentant les universités anglophones du Québec ont des cheminements universitaires plus près du prototype de l'étudiant traditionnel.** En effet, en reprenant un à un nos divers indicateurs, nous verrons que les effectifs des universités anglophones regroupent en plus grande proportion que les universités francophones les hommes, les jeunes, la population inscrite aux études graduées et celle s'inscrivant à un programme qui est moins relié directement à une formation de type professionnel. Le mode de fréquentation de la clientèle des universités anglophones va plus dans le sens de l'inscription aux études à temps complet et dans des programmes exigeant une formation plus longue. En outre, deux des trois universités anglophones sont situées à Montréal.

Au trimestre d'automne 1987, un plus grand nombre d'étudiant-e-s qui fréquentaient les universités anglophones au Québec se trouvaient inscrit-e-s à *temps complet*. En effet, 60,1% des effectifs des universités anglophones au premier cycle étaient inscrits aux études à temps complet contre 46,0% de ceux des universités francophones. Les proportions étaient de 83,5% pour la clientèle des université anglophones au troisième cycle par rapport à 63,7% du côté francophone. Les pratiques étaient cependant uniformes à la maîtrise, 46,6% étant inscrit-e-s à temps complet dans les universités francophones et dans les universités anglophones (La Haye, 1988: 85, 105).

Les hommes et les *femmes* étaient presqu'à parité dans les universités anglophones au trimestre d'automne 1987 (50,6%F.). Du côté des universités francophones, les femmes étaient majoritaires avec 56,4% des effectifs. L'écart s'explique par une plus grande participa-

tion des femmes des universités francophones au premier cycle à temps partiel (63,65%F universités francophones-55,6%F universités anglophones) et aux études graduées (46,2%F Un. franc.-42,2%F Un. angl.) (La Haye, 1988: 85, 105).

Les *jeunes* [33] *(15-29 ans)* étaient mieux représenté-e-s dans les universités anglophones (75,5%) que dans les universités francophones (61,1%) au trimestre d'automne 1987. L'écart était particulièrement important au niveau des études à temps partiel où 58,3% des effectifs des universités anglophones étaient composés de jeunes de 15 à 29 ans; du côté francophone, ce pourcentage était de 38,7%. L'écart était moins grand au niveau de l'inscription aux études à temps complet mais il demeurait en faveur des universités anglophones (87,8% 15-29 ans Un. franc.; 90,1% Un. angl.) (La Haye, 1988: 88, 108).

Les effectifs des universités anglophones étaient mieux représentés au trimestre d'automne 1987 aux *études graduées* (18,8%) que dans les universités francophones (14,0%) (La Haye, 1988: 85, 105). L'écart est cependant moins grand ici que par rapport aux autres variables.

Les étudiant-e-s des universités anglophones s'inscrivaient moins à une formation de *courte durée:* 9,9% des diplômé-e-s de l'année civile 1985 ayant obtenu un certificat ou un diplôme de premier cyle provenaient des universités anglophones au Québec et 90,1% des universités francophones. Au deuxième cycle, ce type de diplômé-e-s provenait à 40,4% des universités anglophones et à 59,6% des universités francophones (Rizk, 1988: 7).

---

33 Calcul basé sur les effectifs étudiants universitaires habitant le Québec.

Les effectifs étudiants des universités anglophones semblaient un peu *moins* répartis dans les disciplines *professionnelles*[34] que dans l'ensemble des universités québécoises. A l'Université McGill et à l'Université Concordia, les trois premiers secteurs qui regroupaient au trimestre d'automne 1987 le plus d'étudiant-e-s étaient les mêmes que pour l'ensemble des universités, avec un ordre inversé à l'Université Concordia pour les rangs 1 et 2: sciences de l'*administration:* McGill (23,1%), Concordia(25,0%), ensemble des universités (25,8%); *sciences humaines:* McGill (17,7%), Concordia (26,9%), ensemble (20,1%); *sciences appliquées*: McGill (15,9%), Concordia (12,2%), ensemble (13,3%). Le quatrième secteur disciplinaire était, pour l'ensemble des universités, les sciences de l'éducation (11,2%). A l'Université McGill et à l'Université Concordia ce secteur était moindre (8,3%-7,3%). Il était surclassé par le secteur des sciences pures (McGill, 10,3% ; Concordia, 9,1%). Ce pourcentage était de 6,6% pour l'ensemble des universités (La Haye, 1989: 47).

Les deux universités anglophones étaient regroupées à *Montréal* sauf l'Université Bishop's qui regroupait un très petit nombre d'effectifs étudiants, soit 1450 étudiant-es « régulier-e-s » sur les 208 701 québécois au trimestre d'automne 1987, (La Haye, 1989: 45).

Nous ne disposons pas de données récentes sur la répartition des effectifs universitaires québécois en fonction de l'origine sociale de la

---

34 La comparaison de la répartition des étudiant-e-s par grands secteurs disciplinaires entre les universités doit être faite avec beaucoup de prudence. En effet, l'assignation des codes de discipline CLARDER par les universités souffre d'un certain manque d'uniformité. De plus, les vocations particulières de certaines universités rendent les comparaisons plus délicates (La Haye, 1988b: 5).

clientèle étudiante et de la langue de l'institution. En 1978, Dandurand, Fournier indiquait à cet effet:

> « Si l'on compare maintenant les universités anglaises aux universités françaises, il apparaît que ce sont elles qui comptent dans leur population les proportions les plus fortes de jeunes issus des *cadres supérieurs et moyens* et, par ailleurs, les proportions les plus faibles de jeunes issus de la classe ouvrière. Ce phénomène n'est certes pas étranger à la structure de classes du groupe anglophone, ni au pouvoir d'attraction de l'anglais, langue donnant accès ou contribuant à garantir le maintien dans les couches sociales les plus élevées de la structure économique » (Dandurand, Fournier, 1979: 35).

Nous aurions besoin de recherches plus récentes pour mesurer si cet élitisme demeure en 1989. Les francophones et les allophones, en particulier le groupe des « héritiers », tentent-ils encore de se distinguer de leur groupe linguistique en fréquentant une université anglophone? (Dandurand, Trépanier, 1986). Peut-on penser qu'en 1989 les femmes francophones et allophones se seraient jointes à leurs frères dans cette tentative de distinction?

Nous ne disposons pas de données récentes, comme nous venons de le voir pour répondre à ces questions. Nous savons cependant qu'au trimestre d'automne 1987 les universités francophones ne regroupaient, parmi leur clientèle résidant au Québec, que 2,7% d'étudiant-e-s dont la *langue maternelle* était l'anglais et 3,4% dont la langue maternelle était autre que le français ou l'anglais[35] . Les universités anglophones regroupaient parmi leur clientèle résidant au Québec 23,4%

---

35 En 1978, dans l'échantillon de la recherche de Dandurand, Fournier (1979), les pourcentages étaient de 1,2% (langue maternelle anglaise), 1,6% (langue maternelle autre que le français ou l'anglais).

d'étudiant-e-s dont la langue maternelle était le français et 16,6% dont la langue maternelle était autre que l'anglais ou le français[36] (La Haye, 1988: 87, 108). Les universités francophones au Québec étaient en 1987 beaucoup plus homogènes selon l'appartenance linguistique que les universités anglophones.

La clientèle des universités anglophones est, à partir des différents indicateurs que nous venons de mettre en évidence, plus près du prototype de l'étudiant traditionnel. Se distingue-t-elle en outre selon le *rapport aux études*? Sur ce point, les données sont très rudimentaires[37]. L'information dont nous disposons, basée cette fois sur la *langue maternelle* de la clientèle universitaire et non sur celle de l'institution universitaire, nous incite à formuler une telle hypothèse. La formation universitaire est plus courte chez les étudiant-e-s de langue maternelle française:

> « Dans des travaux non publiés d'André Lespérance, démographe au ministère de l'Enseignement supérieur et de la science, sur le nombre moyen d'années de fréquentation universitaire pour des effectifs équivalents à temps complet[38], la durée moyenne des études chez les étudiants de langue maternelle française était, en 1985-1986, de ,74 année, comparativement à ,98 année chez les étudiants de langue maternelle anglaise. Dans leurs études à temps partiel, les étudiants anglophones conservent un net avantage sur les étudiants francophones avec des études d'une durée moyenne de ,50 année, comparativement à ,36 année chez les étudiants francophones.

---

36 En 1978, les pourcentages étaient de 14,8% (langue maternelle française), 16,6% (langue maternelle autre que le français ou l'anglais).

37 Peut-être ignorons-nous ce qui se publie du côté anglophone!

38 Les calculs sur les équivalences à temps complet incluent tous les étudiant-e-s inscrit-e-s, quel que soit le régime d'études universitaires.

> On constate donc que, comparativement aux anglophones, non seulement l'accès des francophones à des études universitaires est-il moindre, mais aussi que cet accès débouche en général sur des études plus courtes » (Conseil supérieur de l'éducation 1988: 41).

Cela peut-il aussi signifier que les étudiant-e-s de langue maternelle française interrompent en plus grand nombre leurs études au cours de l'année académique ou qu'ils/elles sont inséré-e-s différemment dans leur vie scolaire et sur le marché du travail rémunéré? Avec les données dont nous disposons, nous ne pouvons pas répondre à ces questions. Elles devraient cependant faire l'objet d'études.

QUÉBEC/ONTARIO/CANADA[39]

Le tableau suivant, extrait des données de l'enquête de Statistique Canada (1984) auprès des diplômé-e-s de 1982, nous fait voir que l'étudiant *québécois* aurait *moins* les caractéristiques de l'*étudiant traditionnel* que celui de l'Ontario et de l'ensemble du Canada. Une seule caractéristique ne distingue pas le Québec de l'Ontario et du Canada, c'est la répartition à peu près égale des femmes et des hommes parmi l'ensemble des effectifs étudiants. Les diplômé-e-s universitaires québécois-e-s étaient, en 1982, plus âgé-e-s que ceux et celles de l'Ontario et du Canada. Un plus grand nombre était inscrit à temps partiel et la clientèle féminine se trouvait inscrite selon ce mode. La scolarité des pères était moins élevée au Québec. Enfin, une plus grande proportion des diplômé-e-s québécois-e-s avaient inter-

---

39 Cette partie n'est pas aussi développée. Nous présentons ici quelques données à titre illustratif seulement.

rompu leurs études durant l'année précédant l'inscription au 1er cycle:

Proportion d'étudiant-e-s (%) sur certains aspects caractéristiques selon le secteur d'études et la province (Statistique Canada, 1984)

	Québec	Ontario	Canada
-Scolarité des pères: niv. univers.	23	*	32
-Catégorie d'âge: 30 ans et plus	34	21	24
-Régime d'études: temps partiel	42	26	30
hommes	27	20	25
femmes	48	32	35
-Temps plein: 30 ans et plus	12	7	9
-Interruption des études durant l'année précédant l'inscription au 1er cycle	48	35	40
-Proportion de femmes:			
-à l'université	51	50	*
-inscrit à temps partiel	58	61	*
-chez les moins de 30 ans à temps partiel	57	55	*
-aux 2e, 3e cycles	45	*	*

* Note: Nous n'avons pas l'information

.....(Conseil des universités, 1988: annexe p.198)

La comparaison du côté des *inscriptions* aux divers cycles d'études entre les années 1972-1973 et 1985-1986 nous fait voir une progression plus forte des effectifs universitaires québécois à tous les cycles d'études. Le Québec se distingue en outre sur un point, soit une augmentation beaucoup plus forte de l'inscription aux diplômes et certificats de premier cycle, principalement au niveau du régime d'études à temps complet. L'Ontario présente un modèle inverse sur ce point, la différence avec le Québec en EETC étant de 455 points:

Évolution des inscriptions aux divers cycles d'études selon la province (1972-73, 1985-86)

(1972-1973=100)

	Québec	Ontario	Canada
(1985-1986)			
Dip.&Certif. 1er cycle			
TC	638	54	117
TP	509	398	501
EETC	535	80	233
Baccalauréat			
TC	199	146	151
TP	133	121	127
EETC	188	143	148
Maîtrise			
TC	219	147	64
TP	184	149	173
EETC	208	147	166
Doctorat			
TC	189	119	193
TP	120	77	91
EETC	175	113	128

Source: STATCAN-SISCU (Conseil des universités, 1988: annexe, 87-98)

Ce dernier tableau nous permet de situer la progression des inscriptions universitaires québécoises dans une perspective canadienne. Les effectifs universitaires au Québec ont connu une croissance sans

précédent au cours des vingt-cinq dernières années[40]. Cette situation n'est toutefois pas unique au Québec: elle s'observe en effet également dans l'ensemble des pays industrialisés. Trow qualifiait en 1976 l'évolution quantitative des clientèles postsecondaires de « passage d'une université d'élite à une université de masse » (Trow 1976).

L'analyse de la progression des effectifs universitaires de 1972-1973 à 1985-1986 au Québec, en Ontario et au Canada nous fait voir une croissance des effectifs à *temps partiel* aux divers cycles d'étude. Ceci va dans le sens des tendances observées aux Etats-Unis et en Europe. Il faut cependant noter, comme le montre le tableau précédent, que la progression est plus forte du côté de l'inscription à *temps complet* au baccalauréat et au doctorat. Au Québec, cette progression est aussi plus importante du côté de l'inscription à *temps complet* à la maîtrise et aux diplômes et certificats de premier cycle.

NOUVELLES CLIENTÈLES ET SURVIE DE L'ÉTUDIANT TRADITIONNEL ET DE SES PRIVILÈGES

Que pouvons-nous conclure suite à cet effort de caractérisation de l'augmentation des clientèles universitaires québécoises? Il apparaît évident que l'augmentation des effectifs universitaires n'est pas le seul fait des clientèles traditionnelles au Québec. Les effectifs universitaires ont vu leur nombre augmenter depuis une quinzaine d'année et leur population devenir plus hétérogène. Des femmes, des personnes plus âgées, des clientèles suivant une formation de type professionnel, d'autres poursuivant des études aux deuxième et troi-

---

40 La progression plus forte au Québec, par rapport à l'Ontario et au Canada s'explique probablement en partie par un plus grand besoin de rattrapage au Québec, particulièrement du côté de la clientèle féminine.

sième cycles et, possiblement, des personnes provenant en plus grand nombre des strates moyenne-inférieure se sont ajoutées à la clientèle traditionnelle des universités. De plus, des individus provenant des régions périphériques ont participé aussi à cet ajout de clientèles. En outre, il apparaît que le rapport aux études n'est plus forcément le même pour un nombre important d'étudiants et d'étudiantes.

La clientèle universitaire québécoise en 1987 est certes plus hétérogène qu'en 1971. Elle est constituée de plusieurs groupes avec un mode de fréquentation universitaire qui se distingue sur plusieurs points du prototype de < l'étudiant traditionnel >. Il importe cependant de souligner que < l'étudiant traditionnel >, avec ses caractéristiques diverses, existe encore parmi les effectifs des universités francophones et qu'il a même progressé, depuis 1971, par rapport à certaines de ses dimensions. Par exemple, les jeunes (20-24 ans) constituent encore le groupe majoritaire de même que ceux qui fréquentent des universités situées dans les grands centres urbains. Et il ne semble pas que la clientèle des « héritiers » ait été évacuée des universités par les groupes qui s'y sont ajoutés.

Ces < nouvelles > clientèles menacent-elles cependant la survie de < l'étudiant traditionnel > et de ses divers privilèges? Nous essayerons maintenant de voir quelles sont les particularités des < nouvelles > clientèles et à quelles conditions celles-ci menacent la survie du prototype traditionnel? C'est ce que nous verrons dans le prochain chapitre.

Chapitre III

LES <NOUVELLES> CLIENTÈLES REMETTENT-ELLES EN QUESTION LE MODÈLE DE L'ÉTUDIANT TRADITIONNEL ?

PARTICULARITÉS DES < NOUVELLES > CLIENTÈLES

Les *femmes* se retrouvent majoritaires parmi la clientèle étudiante universitaire. Elles sont cependant encore plus nombreuses parmi la clientèle à temps partiel, parmi celle du premier cycle et chez les moins de trente ans à temps partiel. Elles sont aussi plus nombreuses parmi la clientèle obtenant un diplôme dans les filières qui ne mènent pas à l'obtention d'un grade (Conseil supérieur de l'éducation, 1988: 37).

Les *personnes plus âgées* (30 ans et plus) sont mieux représentées dans les universités. Elles représentaient un peu plus du tiers en 1982 (Statistique Canada, 1984). Elles sont cependant mieux représentées parmi la clientèle à temps partiel (La Haye, 1988; Conseil des universités, 1988: annexe; Lespérance, La Haye, 1988) et parmi celle inscrite à un certificat ou à un autre type de diplôme que le baccalauréat au premier cycle (CREPUQ, 1989). Elles ont aussi une plus grande probabilité de cumuler études et travail rémunéré (Union des gradués inscrits à Laval, 1988).

Il est difficile, comme nous l'avons vu, d'avoir une indication précise de l'évolution des clientèles selon l'origine sociale des individus. Si les tendances antérieures se maintenaient *les individus provenant des strates à statut socio-économique plus faible* s'inscriraient davantage dans un régime d'études à temps partiel. La probabilité serait aussi plus forte de les retrouver inscrits à un programme de type professionnel et, possiblement, cumulant alors études et travail rémunéré.

Les effectifs universitaires qui s'inscrivaient dans des universités situées à l'*extérieur des grands centres urbains* que sont Montréal et Québec n'étaient pas encore majoritaires en 1987. Leur progression a

cependant été plus importante depuis une quinzaine d'années que celle de la clientèle fréquentant les établissements universitaires de Montréal et Québec. Les jeunes provenant des régions administratives à l'extérieur de Montréal, Québec et l'Estrie fréquentaient en plus grand nombre d'autres filières que le baccalauréat au premier cycle (Conseil supérieur de l'éducation, 1988: 39).

Les étudiant-e-s fréquentant les *universités francophones* au Québec étaient majoritaires parmi les clientèles universitaires québécoises en 1987. La population des universités francophones est cependant composée en plus grand nombre de femmes, de personnes plus âgées, d'individus inscrits au premier cycle, à temps partiel, dans une formation courte, dans la filière des certificats et autres types de diplômes ne menant pas à l'obtention de grades et dans un programme de type professionnel.

Les étudiant-e-s inscrit-e-s à *temps partiel* constituaient la clientèle majoritaire (51,7%) en 1987. La progression depuis une quinzaine année de ce mode de fréquentation universitaire a été plus forte que celui à temps complet, particulièrement au niveau des études de premier cycle. Nous ne reprenons pas ici les relations indiquées plus haut entre l'inscription aux études à temps partiel et les autres indicateurs.

Les étudiant-e-s de *premier cycle* regroupaient en 1987 très majoritairement (85,3%) la clientèle universitaire québécoise. Il y a eu cependant, depuis une quinzaine d'années, une progression de l'inscription aux études graduées. Cette clientèle inscrite aux études graduées serait d'ailleurs plus près des caractéristiques du prototype de < l'étudiant traditionnel > contemporain.

Les étudiant-e-s universitaires québécois-e-s sont majoritairement inscrit-e-s à un programme de *formation professionnelle* sauf pour ceux/celles inscrit-e-s au doctorat. La clientèle des sciences de l'administration au niveau du premier cycle se trouvait inscrite majoritairement à temps partiel (61,1%) au trimestre d'automne 1987. 51,2% de la clientèle aux sciences de l'éducation se retrouvaient dans cette situation (La Haye, 1988: 49). La clientèle des sciences de l'éducation serait aussi plus âgée que celle des autres secteurs disciplinaires, particulièrement dans les programmes courts de premier cycle ainsi qu'à la maîtrise et au doctorat (Conseil des universités, 1986: 22).

Les effectifs universitaires inscrits à des programmes de certificats et autres types de diplômes ne menant pas à l'obtention de grades n'étaient pas majoritaires à l'automne 1988 (35,3%). Ils ont connu cependant une progression plus importante que ceux inscrits à une formation leur permettant l'obtention d'un grade. Ces clientèles étaient particulièrement importantes dans les universités francophones. Il apparaît en outre que le rapport aux études de la clientèle universitaire se soit modifié, soit par un étalement ou des interruptions des études postsecondaires, soit par un cumul des études et du travail rémunéré.

CONDITIONS QUI MENACENT LA SURVIE DE L'ÉTUDIANT TRADITIONNEL

Les clientèles universitaires sont devenues plus hétérogènes depuis une quinzaine d'années. Cette hétérogénéité ne signifie pas cependant la disparition de < l'étudiant traditionnel >. *Quelles sont les conditions ou les particularités des nouvelles clientèles qui semblent*

plus problématiques face à la survie du prototype de < l'étudiant traditionnel >?

Les *femmes* ont augmenté considérablement leur représentation parmi les clientèles universitaires (Fortin, 1987: 5). À prime abord, cela ne semble pas avoir eu un effet négatif sur le prototype de < l'étudiant traditionnel >. Les femmes, depuis que les politiques d'admission sont basées plus directement sur les résultats scolaires antérieurs, reçoivent en plus grande proportion et ce, dans plusieurs programmes, une offre supérieure aux hommes (Cloutier 1986). Les femmes seraient aussi plus près de l'idéologie traditionnelle de formation valorisant davantage son aspect culturel plutôt qu'utilitaire (Comité d'étude sur la situation des femmes à l'Université Laval, 1980).

Les femmes ne constituent pas cependant un groupe monolithique parmi les clientèles universitaires. Plusieurs sont inscrites dans des programmes courts, dans des programmes de type professionnel et à temps partiel. Est-ce par choix? Pour un grand nombre, il s'agit d'un rattrapage que l'on peut qualifier de quasi historique. Dumont (1986) démontrait que « l'instruction (supérieure) des filles est un phénomène qui n'a pas encore 20 ans » au Québec (p. 29).

Le mode plus répandu de fréquentation aux études à temps partiel des femmes peut menacer les modes traditionnels de fréquentation universitaire. C'est le statut accordé aux études universitaires, lorsque ce sont des femmes qui y sont inscrites en majorité, qui semble cependant le plus perturbateur. Si le travail salarié des femmes et, par ricochet, leur formation, est encore perçu sous le parapluie de l'idéologie traditionnelle du *salaire d'appoint* (Tardy-Bernard 1981), si les femmes sont encore considérées comme une *armée de réserve*, (Descarries-Bélanger 1980, Gagnon 1985) les hommes verront-ils

dans la progression des femmes aux études universitaires une menace à leur statut? L'analyse des mouvements disciplinaires des hommes et des femmes dans les universités canadiennes entre 1970 et 1985 nous fait voir que, par l'entrée des femmes dans certaines disciplines:

> « (...) un certain nombre de disciplines neutres sont devenues des disciplines à prédominance féminine, et certaines disciplines à prédominance masculine se sont transformées en disciplines neutres. Cependant, *le contraire ne s'est jamais produit: dans aucun cas la proportion d'hommes diplômés a augmenté de sorte qu'une discipline à prédominance féminine est devenue neutre ou qu'une discipline neutre s'est transformée en discipline à prédominance masculine* ». (Statistique Canada, 1987: 2)

Les hommes conservaient, au trimestre d'automne 1987, dans les universités québécoises, la majorité au niveau des études de maîtrise (52,0%H) et le *monopole* au niveau des études doctorales (65,1%H). La même situation s'observe au premier cycle pour les sciences pures (54,3%H) et les sciences appliquées (72,9%H) (La Haye, 1989: 50). En ce sens, les femmes, comme groupe social, n'ont pas encore atteint le haut du mât d'où navigue < l'étudiant traditionnel >.

Les personnes âgées de plus de trente ans ne sont pas forcément une menace pour la survie de < l'étudiant traditionnel >. Au contraire, elles peuvent être plus motivées que les jeunes et respecter davantage leurs engagements pris avec l'institution universitaire (Chenard 1989). La probabilité est plus grande cependant qu'elles cumulent études et travail rémunéré et possiblement un travail à temps complet (Chenard 1989). Parmi le groupe des *femmes* plus âgées, la probabilité est aussi plus forte, étant donné le faible partage des tâches familiales avec les hommes (Le Bourdais, Hamel, Bernard 1987), qu'elles

doivent étaler ou interrompre leurs études pour s'occuper des enfants du couple. Sans compter les femmes de familles monoparentales qui courent un plus grand risque de se trouver dans ce mode de fréquentation des études à temps partiel.

Les personnes provenant *des strates sociales moyenne-inférieure et inférieure* sont-elles une menace pour la survie de < l'étudiant traditionnel >? Celles qui ont réussi à survivre à l'intérieur du système scolaire ont des chances de se trouver parmi les plus « méritantes » et de ne pas menacer la ligne traditionnelle de formation. Beaudelot, Benoliel et *al.* (1981) ont d'ailleurs montré qu'il y a davantage de différences dans la culture universitaire des étudiant-e-s selon leur champ disciplinaire que selon leur origine sociale. Ceci irait dans le sens des hypothèses de Collins (1979) à l'effet que la formation disciplinaire modèlerait différemment les étudiant-e-s. Les individus et les groupes qui constituent la première génération à l'université auraient-ils besoin de plus de services de support que l'étudiant traditionnel? Voudraient-ils aussi modifier le curriculum traditionnel pour réfléchir sur leur propre histoire? [41]

Les étudiant-e-s du Québec provenant des classes moyenne-supérieure et supérieure ne doivent pas cependant se sentir encore très menacé-e-s si les tendances québécoises suivent celles du Canada: « Les données de l'enquête menée par Statistique Canada et le Secrétariat d'Etat[42] révèlent:

---

41 Qu'on pense ici au développement des études des femmes ou des études hispaniques etc. (Cloutier 1984).

42 M. Porter et G. Jasmin, Profil des étudiants du niveau postsecondaire au Canada, Ottawa, Secrétariat d'Etat et Statistique Canada, 1987: 10-13.

1. que les enfants issus des classes moyenne-supérieure et supérieure continuent d'être en surnombre au niveau du premier cycle;
2. qu'en outre, pour l'ensemble du Canada, leur taux de surreprésentation a diminué à un rythme plus lent entre 1974-75 et 1983-84, soit en neuf ans, que pendant les six années allant de 1968-69 à 1974-75;
3. que les étudiants de niveau collégial sont proportionnellement plus nombreux que les étudiants des universités à avoir des parents peu scolarisés »[43] (Fortin, 1987: 5-6).

La clientèle fréquentant les universités francophones a fait des gains appréciables. Les effectifs des établissements francophones étant en forte majorité composés de francophones (La Haye, 1988), nous pouvons déduire que les étudiant-e-s dont la langue maternelle est le français ont augmenté depuis une quinzaine d'années leur représentation au Québec (Fortin, 1987: 5). Néanmoins, cette clientèle ne menace pas < l'étudiant traditionnel > fréquentant les universités anglophones puisque ces derniers établissements constituent, comme les établissements francophones d'ailleurs, un réseau autonome postsecondaire. Dans quelle mesure cependant l'augmentation de la fréquentation des « héritiers » francophones et allophones dans les universités anglophones au Québec (Dandurand, Trépanier 1986) pourrait-elle constituer une source de compromis vis-à-vis < l'étudiant traditionnel > dans les établissements anglophones?

Les clientèles des régions périphériques ont, comme nous l'avons vu, fait des gains au niveau de la fréquentation des établissements uni-

---

43 Il faut se rappeler qu'au Québec l'origine sociale des étudiant-e-s universitaires semble moins élitiste qu'au Canada. Nous avons observé cependant un écart entre l'origine sociale de la clientèle des collèges et celle des universités.

versitaires situés à l'extérieur de Montréal et Québec. S'il était prouvé que l'origine sociale de ces clientèles est plus modeste, ils ne menaceraient pas du même coup les universités situées dans les grands centres urbains. Nous tiendrions facilement le pari que leurs conditions sociales plus faibles ou un rapport différent aux études empêcheraient la majorité de poursuivre ses études dans ces établissements.

La formation de type professionnel n'est pas à elle seule une condition suffisante pour mettre en péril le prototype de < l'étudiant traditionnel >. D'ailleurs, dès leur origine[44] les universités avaient une forte composante professionnelle. L'augmentation de la fréquentation des études à temps partiel dans certaines facultés professionnelles, dont 61,1% de la clientèle au premier cycle en sciences de l'administration au trimestre d'automne 1987, pourrait-elle être une menace pour les autres facultés?

Les effectifs universitaires inscrits aux études à *temps partiel* sont actuellement majoritaires et ont augmenté considérablement dans les universités québécoises depuis une quinzaine d'années. Leur mode de fréquentation universitaire a-t-il des chances de modifier les comportements de l'ensemble des effectifs? Pour répondre à cette question, il nous faudrait disposer d'une meilleure connaissance de cette clientèle. Pour être catégorisé-e « étudiant-e à temps partiel », celui-ci ou celle-ci doit s'inscrire à moins de 12 crédits. Il y a cependant de grands écarts possibles dans les modes de fréquentation de cette clientèle: s'inscrire à 3, 6 ou 9 crédits revêt probablement des pratiques différentes qui sont associées vraisemblablement à

---

44 Exemple: « Quand elle fut instaurée, par charte royale, en 1852, l'Université Laval comprenait quatre facultés: médecine, droit, théologie et arts.» (Forces,1989: 8).

d'autres caractéristiques (exemples: faibles crédits et travail rémunéré etc.)

Le mode de fréquentation des études à temps partiel ne modifie pas à lui seul le prototype de < l'étudiant traditionnel >. Une vie active en dehors de la vie étudiante peut, pour certaines personnes, stimuler leur performance intellectuelle (Dandurand, Fournier, 1979) et faciliter leur rétention universitaire. Le risque de modifications apparaît plus grand cependant si cette clientèle allie de façon permanente un emploi à plein temps et voit, dans sa formation universitaire, un prolongement de son milieu de travail plutôt que l'inverse.

La clientèle dont le mode de fréquentation est celui de l'inscription à temps partiel est concentrée dans certaines facultés, en particulier au premier cycle en sciences de l'administration. En ce sens, elle constitue moins une menace pour l'ensemble des effectifs universitaires. D'autre part, nous avons vu que la progression du régime d'études à temps partiel s'est stabilisée depuis 1983. Cependant, l'ensemble de ces effectifs à temps partiel constitue une masse de gens suffisamment importante pour avoir un certain impact sur la survie de < l'étudiant traditionnel >; en consommant par exemple une partie importante des dépenses universitaires et en obligeant peu à peu les organisations universitaires à modifier leurs pratiques (par exemple, l'ouverture de cours de premier cycle dispensés le soir). L'avis du Conseil supérieur de l'éducation semble aller dans ce sens (1988).

L'augmentation de la clientèle aux *études graduées* se situe cette fois tout à fait en harmonie avec le prototype de < l'étudiant traditionnel >, pourvu cependant que son mode de fréquentation universitaire soit associé à un régime d'études à temps complet. Or, nous ne disposons que de très peu de données pour nous permettre de statuer là-des-

sus. Les données consultées nous ont fait voir qu'il y a de fortes chances de retrouver, dans certains champs disciplinaires professionnels, un nombre important d'étudiant-e-s qui cumulent travail rémunéré et études.

Au trimestre d'automne 1987, en comparant la répartition des clientèles du troisième cycle par rapport à celles du deuxième cycle, nous observons cependant que les étudiant-e-s du troisième cycle étaient plus nombreux-ses dans des facultés à plus faible concentration professionnelle: en sciences humaines, en sciences pures et en lettres (La Haye, 1989: 49). Notons cependant que la croissance, dans ces facultés, aux études de troisième cycle n'est pas forcément en opposition avec une formation de type professionnel. Plusieurs de ces clientèles se préparent sans doute à assumer la relève académique et scientifique des établissements universitaires et des centres de recherche.

Les clientèles inscrites dans un processus de *formation courte* (certificats et autres types de diplômes ne menant pas à l'obtention de grades) sont en progression, particulièrement au Québec. Dans quelle mesure ces effectifs sont-ils le prototype de « l'étudiant-sandwich » dont parle Liebau (1984) pour personnifier le mode de fréquentation universitaire de certain-e-s étudiant-e-s ouest-allemand-e-s? Nous avons nettement besoin de recherches sur cette clientèle spécifique: est-elle plus âgée ou plus jeune, concentrée parmi la population occupant un emploi et parmi celle résidant dans les centres périphériques? Il semblerait qu'une partie se trouverait concentrée dans ces programmes courts pour répondre à ses objectifs de perfectionnement tandis que l'autre se verrait confinée dans cette filière parce que les établissements, particulièrement en régions périphériques, n'offriraient pas d'autres types de formation menant à des grades (Chenard, 1989).

De façon générale, nous pouvons dire que cette clientèle, inscrite dans les filières qui ne mènent pas à l'obtention de grades, ne menace pas la majorité de la clientèle traditionnelle puisque plusieurs de ces programmes ne permettent pas à leur clientèle de cumuler des crédits en vue de l'obtention de grades traditionnels ou de la poursuite aux études graduées (Conseil des universités, 1985).

Ce qui semble préoccuper le plus les divers groupes qui s'intéressent à la croissance des effectifs universitaires en regard de leur socialisation est le *rapport aux études*[45], spécialement de la *clientèle la plus jeune*. Nous avons vu, sans que nous puissions cependant le mesurer de façon très poussée, que la clientèle la plus jeune, tant à l'université qu'au collège, ne semble pas se comporter uniquement selon le prototype de < l'étudiant traditionnel >. Et ces comportements seraient encore plus observables chez les étudiants et étudiantes fréquentant les universités francophones au Québec, et encore plus dans les institutions du Québec que de l'Ontario.

Un paramètre qui semble déterminant pour discriminer la clientèle qui s'inscrit dans un rapport aux études cumulant travail rémunéré et études est le nombre d'heures travaillées dans une semaine, l'horaire de travail et possiblement aussi si ce travail est en relation directe avec la formation. Par exemple, on peut penser qu'une assistance d'enseignement et de recherche dans le département disciplinaire de l'étudiant-e pourrait retarder sa diplômation mais favoriserait une meilleure *socialisation* de celui-ci. À l'opposé, un étudiant en histoire augmenterait-il ses connaissances de son champ disciplinaire en travaillant dans un casse-croute?

---

45 Rapport aux études mesuré habituellement par un étalement ou une ou des interruptions d'études ou par le cumul des études et d'un travail rémunéré.

Les moyennes de salaire des étudiant-e-s inscrit-e-s à plein temps dans des collèges et universités du Québec en 1985 (Bureau de la statistique du Québec, 1986) ne laissent pas forcément présumer que la majorité de la *jeune* clientèle postsecondaire *travaille* à temps complet tout en étant inscrite à temps plein aux *études*. Une étude auprès de la clientèle de l'Université du Québec laisse voir des liens et des risques différents sur l'interruption des études selon l'âge des clientèles: le risque d'abandon ou d'interruption des études serait plus grand chez les *adultes* lorsque ceux-ci occupent un emploi à plein temps ou à temps partiel; chez les plus *jeunes* ce risque s'observerait plutôt chez ceux/celles occupant un emploi à temps complet (Chenard, 1989). Cette piste de recherche est fort intéressante et mériterait d'être confrontée à l'ensemble des clientèles universitaires québécoises.

Chapitre IV

< L'ÉTUDIANT TRADITIONNEL > ET SES CHANCES DE SUCCÈS À UN MARCHÉ D'ÉLITE

PROTOTYPE DE L'ÉTUDIANT TRADITIONNEL ET GARANTIE D'ACCÈS PRIVILÉGIÉ AU MARCHÉ ÉCONOMIQUE CULTUREL?

Nous venons de voir, dans le chapitre précédent, que < l'étudiant traditionnel > peut être menacé dans son existence et dans l'extension de ses privilèges par l'ajout de nouveaux groupes et de divers modes de fréquentation universitaire. Est-ce que ses caractéristiques[46] lui garantissent encore à coup sûr l'acquisition des habiletés culturelles et politiques nécessaires au développement d'une conscience de groupe (« consciousness community ») et son entrée dans un groupe professionnel partageant les privilèges d'un groupe monopoliste?

Même dans les années soixante, tous les étudiants n'acquéraient pas la certitude, du seul fait de l'obtention d'un diplôme universitaire, de leur insertion dans un groupe professionnel détenant un pouvoir et un prestige considérables de même que des biens matériels importants. La fréquentation universitaire, dans certaines disciplines, devait être assortie à d'autres caractéristiques institutionnelles et de certaines caractéristiques du côté de la profession elle-même. Par exemple, le programme universitaire fréquenté doit être contingenté et faire l'objet d'une sélection sévère à l'entrée. Il doit offrir en outre, -même si le programme mène à l'obtention d'un titre profession-

---

46 Qui constituaient notre définition du prototype de l'étudiant traditionnel soit d'être un homme, jeune, dont les parents provenaient des classes sociales supérieure et moyenne-supérieure, fréquentant une université située dans le grand centre urbain, inscrit dans des disciplines de type humaniste ou professionnel, à temps complet, aux études de premier cycle*, n'ayant pas fait d'interruption entre ses études collégiales et universitaires et fréquentant en aussi grand nombre une université anglophone qu'une francophone.

*: la version contemporaine serait plutôt ici l'inscription aux études graduées.

activités para-scolaires permettant de développer une appartenance au sous-groupe doivent aussi être fréquentes et exclusives à ce groupe. La fréquentation plus massive à l'intérieur de ce programme de fils « d'héritiers » est une autre caractéristique d'un programme universitaire offrant de meilleures chances d'accès à un groupe professionnel détenant un statut élevé. L'insertion de ce programme dans une université, elle-même élitiste, favorise encore plus cette insertion (Collins, 1979).

Ce programme universitaire prestigieux doit de plus être relié à une corporation professionnelle forte qui contrôle l'entrée de ses membres et l'évolution de la pratique disciplinaire[48]. Il importe aussi que les habiletés requises pour dispenser la profession soient loin d'une pratique manuelle[49]. Ces habiletés doivent, pour plus d'efficacité, s'entourer de pratiques mystificatrices (Collins, 1979).

De façon générale, même dans les années soixante où la clientèle universitaire était beaucoup plus homogène qu'aujourd'hui, la possibilité d'acquérir -via l'obtention d'un grade universitaire- un statut culturel qui, lui, fournirait une arme prioritaire pour se positionner sur le marché économique du travail dans certaines professions prestigieuses, n'était pas garantie à l'ensemble des diplômé-e-s universitaires.

---

48 En ce sens, le groupe des ingénieurs se distribuant dans divers types de bureaucraties qu'il ne contrôle pas de façon automatique n'a pu de ce fait acquérir jusqu'à ce jour un statut similaire à celui des médecins et des juristes (Collins, 1979).

49 Les chirurgiens et les pharmaciens ont eu plus de difficultés à se garantir un statut à l'intérieur de la profession médicale à cause de cette proximité des habiletés manuelles (Collins, 1979).

Le prototype de < l'étudiant traditionnel > dans sa forme assortie des meilleures conditions institutionnelles et corporatives, survit dans les universités québécoises. Il est protégé par des structures moins hermétiques qu'il y a quinze ans mais sa survie n'est pas encore menacée. Il se peut cependant que son existence soit associée dans le futur à d'autres champs disciplinaires que ceux de la médecine et du droit[50]. Il se peut également que les universités ne soient plus celles qui détiennent le monopole exclusif de cette transmission[51].

L'énigme présente, à l'intérieur des établissements universitaires, réside dans certaines caractéristiques des < nouvelles > clientèles et dans leur force possible d'attraction de la clientèle plus jeune et provenant des strates sociales supérieures. Les forces internes et externes aux institutions universitaires que nous exposerons à l'instant nous amènent néanmoins à faire l'hypothèse de la survie du prototype de l'étudiant traditionnel dans les universités québécoises en parallèle avec l'arrivée de < nouvelles > clientèles.

FORCES EXTERNES ET INTERNES AUX INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES QUI MILITENT EN FAVEUR DU MAINTIEN DU PROTOTYPE DE L'ÉTUDIANT TRADITIONNEL

Les forces *internes* aux institutions universitaires qui militent en faveur d'un retour à des conditions plus près des caractéristiques de < l'étudiant traditionnel > nous apparaissent plus nombreuses que

---

50 Ces deux professions étant pour Collins les deux principales disciplines qui ont réussi à travers les âges à se garantir un tel statut privilégié dans l'ordre des professions (Collins 1979).

51 En Allemagne en particulier, des centres de recherche de l'entreprise privée "compétitionnent" déjà avec les universités pour la diffusion de ces connaissances et statuts.

< l'étudiant traditionnel > nous apparaissent plus nombreuses que celles qui militent en faveur de l'accélération des caractéristiques des < nouvelles > clientèles. La seule force, et non la moindre cependant, qui milite en faveur de ces < nouvelles > clientèles et de leur mode de fréquentation universitaire est, dans certaines disciplines, la faible proportion des nouvelles et nouveaux inscrits. Cette faible demande étudiante pousse ainsi les départements concernés à offrir des enseignements selon des horaires et des modes plus accessibles aux personnes qui ne fréquentent pas les études à plein temps.

À l'inverse cependant, plus de conditions et de *forces internes* semblent favoriser le retour du balancier vers le prototype de l'étudiant traditionnel. Ces tendances sont déjà exprimées dans les discours de divers groupes: *on y voit privilégier les études de deuxième et troisième cycles. Demain, cela pourra avoir des conséquences négatives sur les études de premier cycle et particulièrement sur les modes de fréquentation universitaire qui dévient des pratiques plus traditionnelles* .

Le statut des institutions universitaires de même que celui des professeur-e-s sont liés au développement des études de deuxième et troisième cycles. Le groupe des « héritiers » a intérêt à mousser les études supérieures, même dans les secteurs professionnels, en vue de s'assurer une longueur d'avance par rapport aux < nouvelles > clientèles. La rareté des ressources financières et humaines consacrées à l'enseignement supérieur va favoriser leur concentration au niveau gradué.

Dans ce contexte, il est fort à parier que les institutions universitaires, pressées par les corporations professionnelles, rehausseront

les exigences pour obtenir un titre professionnel[52] ; qu'elles exigeront de plus en plus la fréquentation aux études à temps complet; que les institutions plus élitistes verront à limiter le développement de certificats et autres types de formation courte. En outre, même dans des secteurs plus professionnalisants, l'accent sera mis sur une formation à caractère plus fondamental (Héon 1990).

Une dernière tendance à l'intérieur des établissements universitaires qui milite en faveur de < l'étudiant traditionnel > est l'effort déployé par les institutions universitaires vis-à-vis le recrutement de clientèles qui ont comme caractéristiques de se situer plus près de celles de < l'étudiant traditionnel > -via les étudiant-e-s étranger-e-s plutôt que d'essayer d'ouvrir la voie des études graduées à de < nouvelles > clientèles locales.

A l'*extérieur des institutions universitaires*, plusieurs forces militent cette fois en faveur des deux groupes. D'un côté, on entend à nouveau les discours prônant le retour à *l'excellence* et cela à tous les niveaux scolaires. Le retour aux pratiques de sélection et à des formes plus élitistes de transmission du savoir se profile derrière ces discours[53] . L'Etat est favorable à cette tendance, y voyant un moyen de mieux compétitionner sur le plan international[54]. En Suède par exemple, dans un pays qui avait mis sur pied des politiques d'action

---

52 Comme exemple, on parle actuellement au Québec d'exiger le diplôme de doctorat pour pouvoir pratiquer comme psychologue; les pressions se font de plus en plus nombreuses pour que les études de médecine ne soient accessibles qu'après l'obtention d'un grade de premier cycle universitaire, imitant en cela les pratiques américaines.

53 La recrudescence du secteur privé de l'éducation aux niveaux secondaire et collégial pourrait s'expliquer en partie en ce sens.

54 Le contexte du libre échange du Canada avec les États-Unis va favoriser ce mouvement.

positive en faveur de l'admission des adultes dans les universités[55], on resserre les quotas favorisant ces groupes en faveur des jeunes (Abrahamsson 1984). Dans ce même mouvement international s'exprime la nécessité, selon ces protagonistes de la ligne traditionnelle, de revenir à une formation fondamentale, particulièrement au premier cycle.

Plusieurs forces externes militent néanmoins en faveur des *< nouvelles > clientèles* et de leur développement[56]. Que l'on pense aux jeunes qui, devant un taux de chômage élevé, poursuivent leurs études mais désirent cumuler études et emploi de peur de manquer certaines opportunités sur le marché du travail rémunéré. Que l'on pense aux nombreux groupes de travailleurs et travailleuses touchée-s par les transformations du travail liées aux nouvelles technologies et au contexte du libre échange du Canada avec les États-Unis. Ces clientèles demanderont aux universités du perfectionnement professionnel assorti aux exigences de leur nouveau contexte. Il se peut que ces demandes ne s'inscrivent pas dans les standards traditionnels de formation.

Les milieux professionnels désirent contrôler de plus en plus leur perfectionnement et ne plus se fier uniquement aux institutions univer-

---

55 À une certaine époque on rendait même possible aux adultes leur admission à des cours spécifiques plutôt qu' à un programme d'études en particulier.

56 Il faudrait analyser cependant si les groupes en présence détiennent suffisamment de pouvoir pour arrêter le retour du balancier vers un modèle plus traditionnel.

57 Le secteur de l'enseignement primaire et secondaire au Québec demande de plus en plus aux universités une formation répondant à ses besoins, dispensée dans les écoles et étant sous le contrôle des enseignant-e-s et des commissions scolaires. Les entreprises privées développent déjà ce modèle.

sitaires[57]. En ce sens, les universités québécoises commenceraient à connaître le modèle new yorkais où plusieurs établissements universitaires ne détiennent plus le monopole de la découverte et de la transmission des connaissances mais le partagent avec des entreprises dont un grand nombre à caractère privé[58] . L'obligation, de plus en plus fréquente pour certains secteurs disciplinaires, de partager leur financement avec l'entreprise privée, pourrait favoriser à court terme la formation de < nouvelles > clientèles.

La *démographie* joue également en faveur des populations plus âgées à l'université. La faible croissance de la population québécoise des 18-24 ans ne semble pas, comme c'est le cas en Ontario[59], pouvoir être compensée à court terme par une demande provenant de jeunes immigrant-e-s désirant poursuivre leurs études postsecondaires. Le groupe des 18 et 19 ans a connu au Québec une *décroissance* numérique de 1971 à 1987. Celui des 20-24 ans une faible croissance de 3,3% au cours de cette période ; celui des 25-29 ans une croissance de 30,1%, celui des 30-34 ans une croissance de 57,1% (La Haye, 1989: 39). L'allongement de la durée moyenne de la vie humaine au cours de ce siècle favorise en outre l'accès à l'université de personnes plus âgées: "L'allongement de la durée moyenne de vie a créé un autre horizon d'existence: l'avenir étant plus lointain, il devenait concevable que le temps de l'apprentissage, scolaire et affectif, se prolonge" (Dumont ,1986: 17).

---

58 Institutions of higher education no longer enjoy a monopoly on the provision of educational services. The roles of educational providers are increasingly blurred" (Cross, 1986: 219-220).

59 Les résultats de la migration nette des 18-20 ans en Ontario entre 1981-1982 et 1986-1987 sont favorables à la progression des clientèles universitaires (Council of Ontario Universities, 1988: 4-5).

Dans l'ensemble donc, plusieurs forces internes et externes militent en faveur de la coexistence de < l'étudiant traditionnel > et des < nouvelles > clientèles. Les jeux sont loin d'être faits cependant. Nous serions portées à penser que plusieurs forces vont se conjuguer pour qu'en quelques lieux se reproduise un modèle plus contemporain de < l'étudiant traditionnel > mais ancien par rapport au maintien de ses privilèges de genre, de classe et d'ethnie.

CONCLUSION

Est-ce vraiment nécessaire à la société québécoise de se garantir une multiplication des prototypes de < l'étudiant traditionnel > avec ses composantes de genre, de classe et d'ethnie? Est-ce vraiment nécessaire aux universités québécoises de « sortir » des produits élitistes tels que définis plus haut (Collins, 1979) -par définition ces produits universitaires sont rares-. Sont-ce ces produits dont nous avons besoin? L'Université ou plutôt certains de ces établissements existent-ils principalement pour produire une élite "restreinte" et lui garantir pouvoir, richesse et prestige à vie?

Prenons le risque du citoyen et de la citoyenne à l'université et reconnaissons son existence[60]. Les universités québécoises doivent concentrer leurs efforts afin de nous garantir une société plus égalitaire, plus pacifiste et plus en harmonie avec la nature et les autres peuples. Les universités du Québec doivent être des leaders dans la destruction du sexisme, du racisme, de l'élitisme et de l'"âgisme"[61].

À quelle condition minimale ces < nouvelles > clientèles pourront à leur tour influencer le processus démocratique et la vie quotidienne des institutions universitaires? *Disposer de temps* est la condition de base minimale pour y réussir: disposer de temps[62] pour réfléchir, pour joindre expériences-réflexions-actions, émotions-abstractions-cogitations. Cela exige aussi du temps aux étudiants et étudiantes universitaires pour traduire ces processus en actions et influencer les

---

60 Il/elle est d'ailleurs déjà présent-e dans les institutions universitaires: "Today, with increasing enrolment and new study patterns, it is more difficult to recognise the difference between a student and an ordinary citizen. In fact, we have changed the concept of student (Abrahamsson 1984).

61 L'âgisme est une nouvelle discrimination qui commence à s'observer dans nos diverses institutions.

62 Beaudelot, Benoliel et *al.* (1981) distinguent l'étudiant du travailleur par la disponibilité de temps dont dispose le premier.

modes de prises de décisions à l'intérieur et à l'extérieur des institutions universitaires.

En ce sens, il faut favoriser l'octroi de *bourses* aux < nouvelles > clientèles que nous avons répertoriées[63] pour qu'elles puissent disposer d'un *temps continu* de fréquentation universitaire. Celui-ci leur permettrait de conjuguer penser et agir. La cohabitation de ces clientèles hétérogènes, qui disposeraient de temps à diverses périodes de leur vie pour poursuivre des études universitaires, seraient certainement des plus bénéfiques aux universités et à la société.

Mes étudiants et étudiantes accusent souvent les sociologues de ne pas rêver! Je vous convie à cette utopie d'une université et d'une société à bâtir sur d'autres assisses que le pouvoir, la richesse et le prestige. Pour y arriver, il nous faut disposer d'études *qualitatives* pour cerner ces phénomènes qui, pour les « *héritiers* » ou les *nostalgiques* des collèges classiques au Québec, semblent provoquer la perte appréhendée de l'étudiant traditionnel; qui, pour les « *utopistes* » semblent initier de nouveaux rapports sociaux qui méritent que nous prenions *le temps* d'en saisir le sens et d'en initier les sens.

---

63 Particulièrement celles qui s'éloignent du prototype de l'étudiant traditionnel avec ses privilèges de genre, de classe et d'ethnie.

RÉFÉRENCES

ABRAHAMSSON, K. (1984). Does the Adult Majority Create New Patterns of Student Life? Some Experiences of Swedish higher education. **European Journal of Education**, volume 19, numéro 3, 283-298.

BAUDELOT, C., BENOLIEL, R., CUKROWICZ, H., ESTABLET, R. (1981). **Les étudiants, l'emploi, la crise**. Paris: Maspero.

BLOOM, A. (1987). **L'âme désarmée, essai sur le déclin de la culture générale**. Julliard, Guérin Littérature.

-BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1986). **Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire 1986**. Québec: Gouvernement du Québec.

-BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1986). **Profil économique du Québec/1986.** Québec: Gouvernement du Québec.

CHENARD, P. (1989). Construction et validation d'une typlologie des départs institutionnels (Le cas de l'Université du Québec). Thèse de doctorat, administration et politique scolaires, Faculté des sciences de l'éducation. Sainte-Foy: Université Laval.

CHOUINARD, D., HAMEL, C., DELISLE, M. (1988). **Que sont-ils devenus?** Enquête auprès des diplômés de premier et de deuxième cycles de l'Université de Montréal, promotion 1987. Montréal: Université de Montréal.

CLARK, W., LAING, M., RECHNITZER, E. (1986). **La promotion de 1982,** Rapport sommaire de l'Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés de 1982. Ottawa: Secrétariat d'Etat et Statistique Canada.

CLOUTIER, R. (1984). Access of Women and Minorities to Higher Education: Changes in Taste and Colour without Chemical Changes: Part I. Communication présentée à la Conference Co-Sponsered by Division J., Postsecondary Education American Educational Research Association and Association for the Study of Higher Education. San Francisco: ERIC, 61 p.

CLOUTIER, R. (1986). Étude du processus d'admission à l'Université Laval: Accès différencié et inégal au savoir « savant ». **Perspectives universitaires**, volume III, numéro 1-2, 91-108.

-COMITÉ D'ÉTUDE SUR LA CONDITION FÉMININE A L'UNIVERSITÉ LAVAL (1980). **L'Université Laval au féminin**. Sainte-Foy: Université Laval.

-CONFÉRENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC (1989). **Statistiques d'admission au trimestre de l'automne 1988**. Cahier 1, Statistiques portant sur l'ensemble des universités. Montréal: CREPUQ.

-CONSEIL DES UNIVERSITÉS (1988). **Étude sectorielle en sciences sociales, Rapport préliminaire** préparé par Le Comité pour l'étude sectorielle en sciences sociales. Québec, Conseil des Universités, Code 2310-0096.

-CONSEIL DES UNIVERSITÉS (1988). **Étude sectorielle en sciences sociales, Rapport préliminaire, Annexe** préparé par Le Comité pour l'étude sectorielle en sciences sociales. Québec: Conseil des Universités, Code 2310-0097.

-CONSEIL DES UNIVERSITÉS (1986). **Bilan du secteur de l'éducation volet 2: Les clientèles.** Texte préparé par Le comité directeur de l'étude sectorielle en éducation. Québec: Conseil des Universités, Code 2301-0045.

-CONSEIL DES UNIVERSITÉS (1985). **La formation courte dans l'enseignement universitaire, Rapport final** du Comité sur le développement actuel de l'enseignement universitaire et de la place occupée par les programmes courts et l'enseignement hors-campus. Québec: Conseil des Universités.

-CONSEIL DES UNIVERSITÉS (1985). **La formation courte dans l'enseignement universitaire. Rapport final** du Comité sur le développement actuel de l'enseignement universitaire et de la place occupée par les programmes courts et l'enseignement hors-campus. Québec: Conseil des Universités, Code 2301-0010.

-CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1988). **Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation, Le rapport Parent, vingt-cinq ans après.** Québec: Conseil supérieur de l'éducation.

COLLINS, R. (1979). **The Credential Society, A Historical Sociology of Education and Stratification**. New York: Academic Press.

COUNCIL OF ONTARIO UNIVERSITIES (1988). **New Enrolment Trends for Ontario Universities**. Préparé par le Committee on Enrolment Statistics and Projections. Ontario: Council of Ontario Universities.

CROSS, P., K.,(1986). New Students in New Bottles. In W.A. NEILSON, C. GAFFIELD (Eds). **Universities in Crisis: A Mediaeval Institution in the Twenty-first Century.** Montréal: l'Institut de recherches politiques, 215-230.

DANDURAND, P., FOURNIER, M. (1979). **Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise**. Québec: Ministère de l'éducation.

DANDURAND, P., TRÉPANIER, M. (1986). Rapports ethniques et champ universitaire. **Recherches sociographiques**, volume XXVII, numéro 1, 41-77.

DESCARRIES-BÉLANGER, F. (1980). **L'école rose...et les cols roses, La reproduction de la division sociale des sexes**. Laval: Editions coopératives Albert Saint-Martin/Centrale de l'enseignement du Québec.

DUMONT, M. (1986). L'instruction des filles avant 1960. **Interface**, mai-juin, 22-29.

DUMONT, F. (1986). Ages, générations, société de la jeunesse. In Fernand Dumont, **Une société des jeunes.** Québec: Institut de recherche sur la culture.

FORCES (1989), Numéro 85, Printemps.

FORTIN, M. (1987). **L'accès et la participation à l'enseignement postsecondaire au Canada.** Colloque national sur l'Enseignement postsecondaire, Saskatoon.

GAGNON, D. (1985). L'impact de la féminisation du travail sur les développements récents de la structure industrielle québécoise. In **La morphologie sociale en mutation au Québec**. Actes du colloque de Chicoutimi, Association canadienne française, 37-60.

HÉON, L. *Thèse de doctorat en production,* administration et politique scolaires, Faculté des sciences de l'éducation. Sainte-Foy: Université Laval.

JULIEN, P., BARSONY, A., DAVENPORT, P., TERREAULT, C., DANIEL, J., LEMIEUX, V., TREMBLAY, J. (1985). **Réflexions sur l'avenir de l'Université au Québec**. Groupe de réflexion sur l'avenir des universités du Québec, Montréal: Conférence des recteurs et des principaux du Québec.

LA HAYE, J. (1989). **Données statistiques sur la population étudiante des universités québécoises, 1971 à 1987**, Québec: Gouvernement du Québec, DGERU-DPSAC.

LA HAYE, J. (1988). **Les étudiants des universités québécoises, Profil disciplinaire de leurs études 1982-1983 à 1986-1987**. Québec: Ministère de l'enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, Direction de la planification des systèmes et des affaires canadiennes.

LA HAYE, J. (1988). **Caractéristiques des inscriptions universitaires au Québec 1987-1988.** Québec: Ministère de l'enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires.

LAPLANTE, L. (1988). **L'Université Questions et défis**. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

LE BOURDAIS, C., HAMEL, P.J., BERNARD, P. (1987). Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois. **Sociologie et Sociétés**, volume XIX, no 1, avril, 37-56.

LESPERANCE, A., LA HAYE, J. (1988). **Les prévisions de l'effectif étudiant universitaire pour investissements: méthodologie générale et prévisions 1987-1988 à 2007-2008**. Québec: Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires.

LIEBAU, E. (1984). Academic Study and Prospects for Life: observations and reflections of the contemporary situation of West German Students. **European Journal of Education**, volume 19, numéro 3, 269-282.

PORTER, M., JASMIN, G. (1987). **Profil des étudiants du niveau postsecondaire au Canada**. L'enquête nationale de 1983-1984 auprès des étudiants du niveau postsecondaire: Abrégé des données pour l'ensemble du Canada. Ottawa: Secrétariat d'Etat et Statistique Canada.

RIZK, M. (1988). **Diplômes décernés par les universités québécoises, année civile 1985.** Québec: Ministère de l'enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires.

SECRÉTARIAT AU DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE (1981). **Populations étudiantes, I - Inscriptions dans les universites québécoises et canadiennes de 1972-1973 à 1979-1980.** Québec: Gouvernement du Québec, Ministère du Conseil exécutif.

-STATISTIQUE CANADA (1987). Les Bachelières font-elles de nouveaux choix de carrière? **Bulletin des statistiques de l'Éducation**, vol. 9, no 5, 9.

TARDY-BERNARD, E. (1981). Les grandes problématiques que sous-tendent les études sur le travail des femmes. In **Travailler au Québec**, Actes du colloque annuel de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF). Laval: Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 209-217.

TROW, M. (1976). Elite Higher Education: An Endangered Species? **Minerva**, 14 Autumn, 355-376.

-UNION DES GRADUÉS INSCRITS A LAVAL (UGIL) (1989). **Sondage réalisé auprès des étudiantes et étudiants inscrit(e)s aux deuxième et troisième cycles à l'Université Laval.** Sainte-Foy: Université Laval.

Série Études et documents

Vol.1, 1987 (épuisé)
La "nouvelle" sociologie de l'éducation
(Trottier)

Vol.2, 1987
Les politiques éducatives récentes au Québec (Ambroise & de Billy) (127 p.) 7$
Cette bibliographie sélective annotée présente les politiques les plus significatives issues de la vaste consultation menée à la suite de la publication du Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec (1977).

Vol.3, 1987 (2e édition 1988) (épuisé)
Origine et développement des structures d'éducation au Canada
(Dahlois)

Vol.4, 1988
L'administration scolaire et le défi paradigmatique (Dahlois) (288 p.) 10,00$
À l'aide du concept de paradigme, l'auteur situe l'émergence du champ d'étude de l'administration de l'éducation dans le développement des sciences sociales et formule une critique à l'égard du concept de science qui le domine présentement. S'inspirant d'une littérature récente, l'auteur explore la possibilité d'un renouveau paradigmatique de ce champ d'étude.

Vol.5, 1989
L'évaluation du personnel de l'enseignement: fondements et méthodes (Nolami) (300 p.) 10,00$
Cette étude examine les fondements historiques, théoriques et méthodologiques de l'évaluation en éducation. La question de l'évaluation du personnel de l'enseignement est abordée sous l'angle des contextes conceptuels, politiques et juridiques. Enfin, cet ouvrage traite, de façon critique, de l'impact des modèles éducatifs sur les systèmes d'évaluation et des approches méthodologiques courantes en éducation.

Vol.6, 1989
Les grandes orientations de la recherche en sociologie de l'éducation au Québec (Dandurand, Ouellet) (154 p.) 10,00$
Cette étude traite des principaux thèmes de recherche en sociologie de l'éducation au Québec : l'employabilité en éducation, les relations éducation et emploi, les politiques scolaires et les liens entre organisation, socialisation et apprentissage.

Vol.7, 1990
Les nouvelles clientèles universitaires québécoises (Cloutier) (83 p.) 10,00$
Ce cahier porte sur l'évolution, depuis 15 ans, des clientèles universitaires québécoises et de leurs modes de fréquentation des programmes d'études. L'auteure se demande si les «nouvelles» clientèles universitaires ne sont pas en train de faire disparaître l'étudiant «traditionnel».

Vol.8, 1991 (à paraître)
Les écoles françaises hors Québec (Dahlois & Prujiner) (126 p.) 10,00$

Série Relance-Laval
Études sur la formation universitaire et l'insertion professionnelle des titulaires d'un grade de l'Université Laval.

Relance des diplômés de 1988
Tome I – étudiants du 1er cycle (782 p.) 20,00$
Tome II – étudiants des 2e et 3e cycles (830 p.) 20,00$

DÉTACHER ET ENVOYER À
La librairie
des Presses de l'Université Laval
Case postale 2447, Québec
G1K 7R4

(Frais d'expédition 1,50$)

☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat)_____ $

☐ VISA No._____

☐ MASTER CARD No._____

Date d'expiration de ma carte de crédit_____

Date de validation _____ Tél.: _____

Signature_____

Nom (en majuscules) _____

_____

Adresse _____

_____

Code postal _____

DATE: _____

LES CAHIERS DU LABRAPS

Série Études et recherche

Coche

Vol.1, No 1, 1984
Les notes du colloque sur le projet de loi 40. Projet de loi en éducation, 1983 (110 p.) 5,00$

Vol.1, No 2, 1984 (épuisé)
Temps, temps d'apprendre et bibliothèque scolaire (Mellouki)

Vol.1, No 3, 1984 (épuisé)
Le paradigme des effets pervers et l'intelligibilité des choses en éducation (Aunegbo)

Vol.2, No 1, 1985
La formation professionnelle "longue" en secondaire: mission du milieu scolaire et du milieu du travail (Courtoyer, Doucet & Trottier) (415 p.) 9,00$
La formation professionnelle devrait-elle être dispensée en milieu scolaire? À quel niveau? À quel type de clientèle devrait-elle être offerte? Quels liens devraient exister entre la formation professionnelle en tronc du savoir technique, de prévention et de socialisation? Telles sont les principales questions abordées dans le cadre de ce rapport de recherche.

Vol.3, 1987
Étude du projet éducatif québécois
Tome 1: Problématique et analyse générale
(Laliberté & Robert) (200 p.) 10,00$
Cette étude est centrée sur le projet éducatif d'écoles locales, projet éducatif perçu comme un élément majeur de la politique du MEQ, dans la mesure où celle-ci se présente comme une invitation à développer des projets répondant aux besoins et aspirations du milieu. Le Tome 1 présente les problématiques et l'analyse générale

Vol.3, 1987
Étude du projets éducatifs québécois
Tome 2: Étude de cas (Bergeron, Laliberté &Robert) (322 p.) 10,00$
Le tome 2 présente les études de cas de 12 écoles de la Région de Québec.

Vol.4, 1987
Les divers cheminements de la formation de la relève agricole francophone du Québec (Filteau, Laliberté & Care) (410 p.) 15$
Cette recherche traite de la formation des agriculteurs et agricultrices nouvellement établis sur une ferme québécoise au 1980-81 et 1984-85.

Vol.5, 1988
Le processus de cheminement des élèves dans une école secondaire polyvalente (Huot) (310 p.) 9,00$
L'objectif de cette monographie est de présenter une analyse qualitative du cheminement des élèves dans la stratification scolaire d'une école secondaire polyvalente sous l'angle du processus de décision dans lequel sont engagés les agents scolaires du milieu que les élèves et leurs parents.

Vol.6, 1989
La performance scolaire des étudiants du cégep I selon qu'ils ont fait leurs études secondaires au privé ou au public (Lefebvre, Dubbini) (130 p.) 9,00$
Cette recherche compare la performance des cégépiens qui avaient obtenu une exemption du ministère de l'Éducation (Bac. 0) des étudiants de 80% et plus. Or il s'avère que les étudiants issus des écoles publiques sont plus nombreux que ceux du privé à maintenir une performance de 80% et plus aux examens de Cégep 1.

Vol.7, 1989
Impact des études à l'étranger sur le développement des ressources humaines au Togo (Dambounta) (213 p.) 10,00$
Cette recherche examine la relation entre les études à l'étranger et les cheminements occupationnels des étudiants. Le but est de déterminer le degré de correspondance entre la formation reçue et les occupations exercées.

Vol.8, 1991 (en préparation)
Les causes de la non-fréquentation et de l'abandon scolaires dans l'enseignement primaire au Togo (Dambounta) (207 p.) 11,00$

Résumé

Ce cahier porte sur l'évolution, *depuis 15 ans*, des clientèles universitaires québécoises et de leurs modes de fréquentation des programmes d'études. L'auteure soumet l'analyse des données statistiques portant sur les effectifs étudiants à une série de questions.

Les institutions universitaires québécoises seraient-elles devenues principalement des agences massives de *certification* (distributrices de titres scolaires)? Ont-elles perdu leur rôle de *socialisation des élites*? Les «nouvelles» clientèles universitaires seraient-elles en train de faire disparaître *l'étudiant traditionnel et ses privilèges de classe, de genre et d'origine ethnique*?

Les résultats de cette étude montrent l'existence d'une population étudiante beaucoup plus hétérogène que dans les années soixante. Ces «nouvelles» populations coexistent avec «l'étudiant traditionnel». Des forces internes et externes au système d'enseignement supérieur militent en faveur du maintien de tous ces groupes.

Renée Cloutier, Ph. D. sociologie, est professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation, département d'administration et politique scolaires de l'Université Laval. Elle s'intéresse depuis plusieurs années à la question de l'accessibilité des femmes et des minorités sociales et ethniques à l'enseignement supérieur. Ses travaux ont porté sur l'analyse de politiques éducatives et institutionnelles en fonction de l'accès de ces groupes à l'enseignement supérieur.